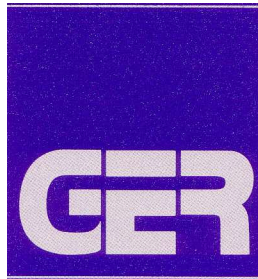


Urbanisme Aménagement



**COMMUNE DE LÉVIE
PLAN LOCAL D'URBANISME
ANNEXES**

DÉCEMBRE 2011

SOMMAIRE

1 – Liste des emplacements réservés.....	3
2 – Servitudes d'utilité publique	3
I. monuments historiques – ministère des affaires culturelles	3
II. servitude contre les perturbations électromagnétiques.....	3
3 – données sur l'adduction d'eau potable	5
III. La production de l'eau	5
III.1 Ressources et traitements	5
III.2 Répartition des productions par points de mise en distribution	5
IV. Les volumes et les clients.....	5
IV.1 Nombre de clients et d'habitants - Volumes vendus.....	6
IV.2 Volumes consommés par catégorie de clients.....	7
V. Le bilan de l'eau.....	8
V.1 Adéquation des capacités de production et de stockage	8
V.2 La performance de la distribution	9
VI. Le bilan énergétique.....	13
VII. Le bilan patrimonial.....	13
4 – Données sur l'assainissement.....	15
État des lieux de l'assainissement.....	15
Programme de travaux 2005/2015	19
5 – Etude mouvements de terrain et hydraulique	21
cartes des aléas	38
6 - Espaces boisés à classer	51

1 – LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Objet	Superficie m2	Bénéficiaire
1	Création d'une voie de desserte de la zone AU2c	5200	Commune
2	Création d'une voie de jonction avec la route d'Arghigna	2400	Commune
3	Création d'une voie d'accès au barrage	20 000	Commune


2 – SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

I. MONUMENTS HISTORIQUES – MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

- Site archéologique de Cucuruzzu : parcelle A47, classé par arrêté du 9 novembre 1982
- Site archéologique de Capula : parcelles A 72, 73 et 76, classé par arrêté du 6 décembre 1990.

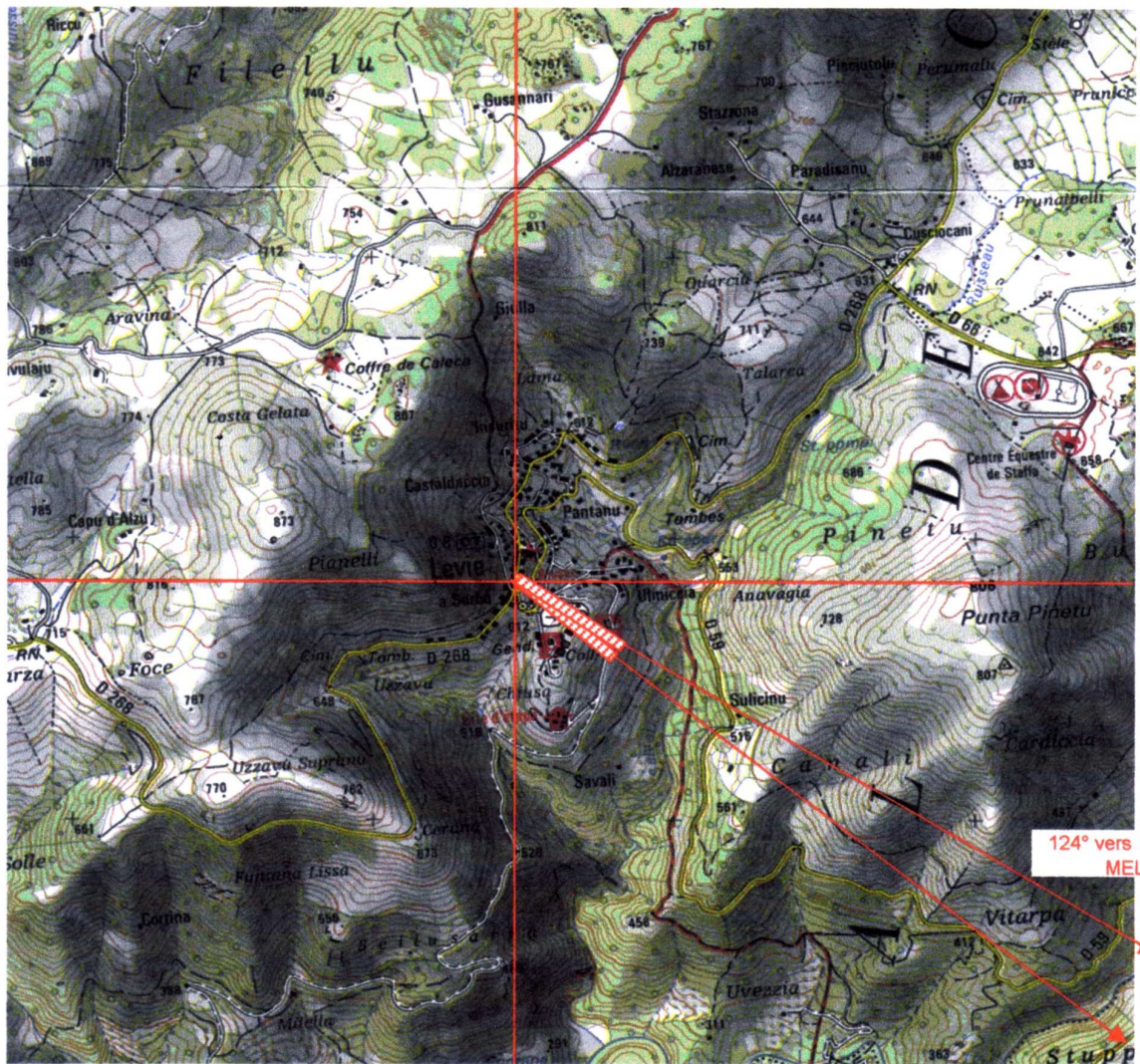
II. SERVITUDE CONTRE LES PERTURBATIONS ÉLECTROMAGNÉTIQUES

(voir fiche jointe)

SITE HERTZIEN		LEVIE		Dépt: 2A	FRANCE TELECOM
Lieu-dit				DR CORSE/SIDR	
Altitude NGF sommet : 651 m		COORDONNEES		Carte IGN	42540T
	LAMBERT		GREENWICH	NOM	SARTENE
			E 09° 07' 22"	Echelle	1/25000
			N 41° 42' 06"	Edition	1991
Altitude NGF sol : 635m		SERVITUDES CONTRE LES OBSTACLES			
<p>Zone secondaire de dégagement délimitée par deux couloirs de 500 m de long sur 30 m de large dans les azimuts 124° et 141° , à l'intérieur desquels toute construction nouvelle fixe ou mobile d'un hauteur supérieure à 10m par rapport à la cote NGF, devra être soumise à l' approbation du Secrétariat d'Etat à l'Industrie .</p>					
<p>Zone spéciale de dégagement : vers CARBINI, COL DE MELA</p>					
SERVITUDES CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES					
Classement :					
Zone de garde - Zone de protection					

E 09° 07' 22"

N 41° 42' 06"



124° vers COL DE MELA

141° vers CARBINI

3 – DONNÉES SUR L'ADDUCTION D'EAU POTABLE¹

III. LA PRODUCTION DE L'EAU

III.1 RESSOURCES ET TRAITEMENTS

L'eau distribuée sur le SIE de LEVIE & SAN GAVINO DI CARBINI est captée aux sources et à la prise en rivière de BULGARA pour l'alimentation des deux villages. Il existe également une prise de secours sur l'OEHC.

Les villages de GUALDARICCIO, GIGLIO, PANTANO et TIROLO sont alimentés par des sources indépendantes.

III.2 RÉPARTITION DES PRODUCTIONS PAR POINTS DE MISE EN DISTRIBUTION

Installations de production

	2001	2002	2003	2004	2005	% A/A-1
U.P. DE BULGARA	247 371	228 705	226 386	249 649	280 466	12,3 %
U.P. DE TIROLO	4 285	4 058	4 464	8 823	3 388	- 61,6 %
U.P. GIGLIO			491	386	472	22,3 %
U.P. GUALDARICCIO			7 386	8 217	9 778	19,0 %
U.P. PANTANO			2 485	2 451	1 780	- 27,4 %

VOLUME PRODUIT TOTAL (m3)	251 656	232 763	241 212	269 526	296 284	9,9 %
----------------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	--------------

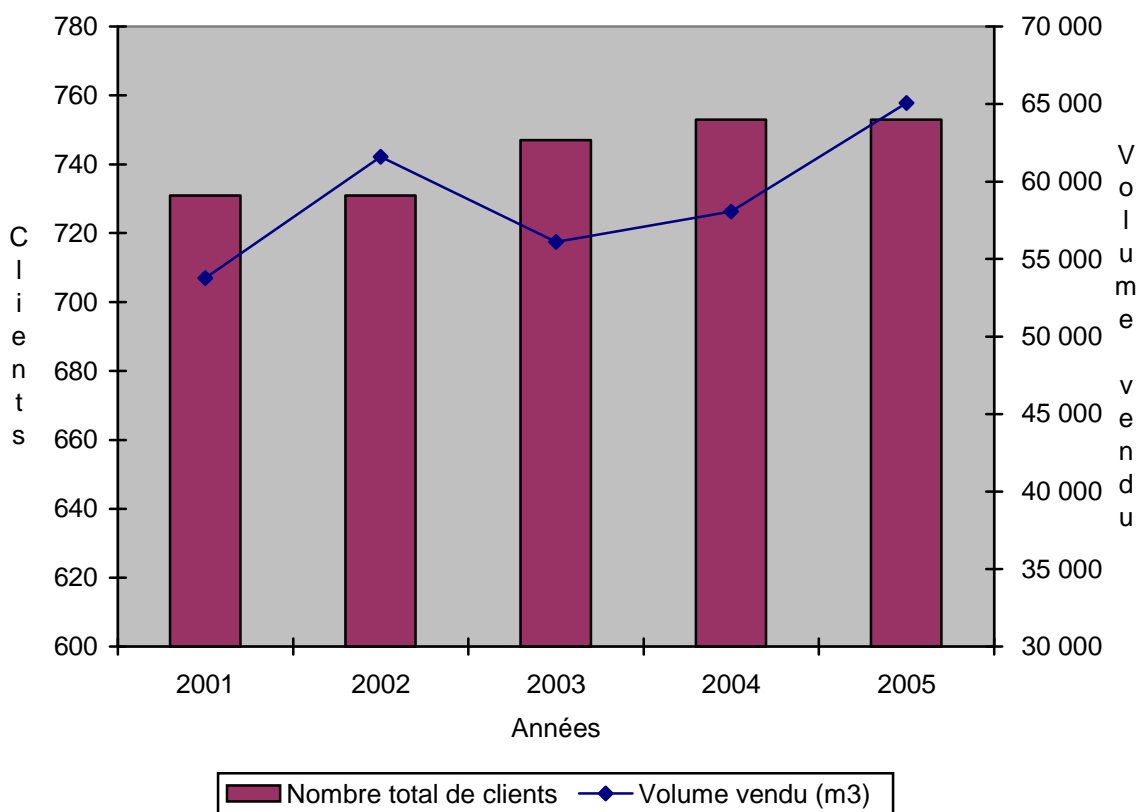
IV. LES VOLUMES ET LES CLIENTS

¹ Générale des eaux – Rapport pour l'exercice 2005

IV.1 NOMBRE DE CLIENTS ET D'HABITANTS - VOLUMES VENDUS

	2001	2002	2003	2004	2005	A/A-1
Clients municipaux	34	26	30	30	30	0 %
<i>dont bâtiments communaux</i>	34	26	30	29	29	0 %
<i>dont appareils publics</i>				1	1	0 %
Clients particuliers	693	705	717	723	723	0 %
<i>dont domestiques</i>			716	722	722	0 %
<i>dont collectifs</i>	4	1	1	1	1	0 %
Nombre total de clients	731	731	747	753	753	0 %
Volume vendu (m3)	53 758	61 607	56 097	58 061	65 075	12,08 %
Habitants	1 434	1 434	1 434	1 434	1 434	0 %

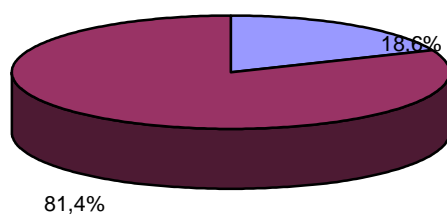
Evolution du nombre de clients et des volumes vendus



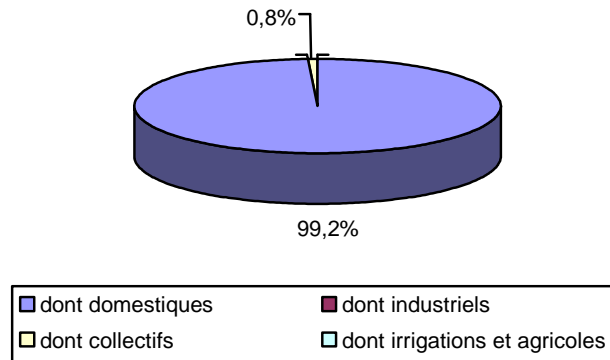
IV.2 VOLUMES CONSOMMÉS PAR CATÉGORIE DE CLIENTS

	2001	2002	2003	2004	2005	A/A-1
Volume consommé municipaux	5 261	5 578	1 161	3 994	12 104	203,05 %
<i>dont bâtiments communaux</i>	5 261	5 578	1 161	3 991	5 220	30,79 %
<i>dont appareils publics</i>				3	6 884	229 K%
Volume consommé particuliers	53 758	56 029	54 904	54 067	52 971	- 2,03 %
<i>dont domestiques</i>	53 354	54 994	55 722	53 513	52 528	- 1,84 %
<i>dont collectifs</i>	404	677	870	554	443	- 20,04 %
<i>dont irrigations et agricoles</i>		358			0	
Volume consommé total (m3)	53 758	61 607	56 097	58 061	65 075	12,08 %

Répartition des volumes consommés par catégorie de clients sur l'année en cours



Répartition des volumes consommés par catégorie de clients particuliers sur l'année en cours

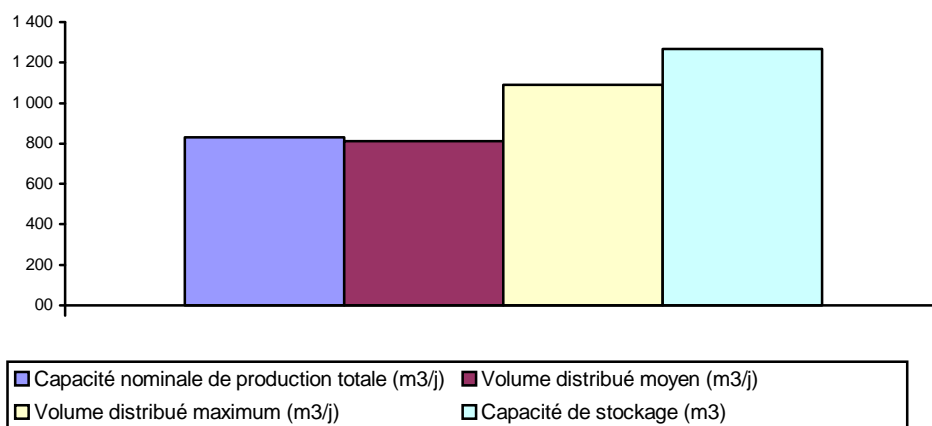


V. LE BILAN DE L'EAU

V.1 ADÉQUATION DES CAPACITÉS DE PRODUCTION ET DE STOCKAGE

	2005
Capacité nominale de production totale (m3/j)	830
Volume distribué moyen (m3/j)	811
Volume distribué maximum (m3/j)	1 090
Capacité de stockage (m3)	1 268
Nombre de réservoirs et châteaux d'eau	6

Comparaison des capacités de stockage et de production avec les besoins de distribution



Le stockage correspond à 38 heures au débit moyen journalier et à 28 heures au débit de pointe journalier.

V.2 LA PERFORMANCE DE LA DISTRIBUTION

Calcul du rendement de réseau:

Le rendement est un des critères qui permet de mesurer *la performance* de fonctionnement d'un réseau de distribution.

Si cet indicateur est simple d'utilisation, encore faut-il savoir exactement ce que représentent le numérateur et le dénominateur du ratio qui le caractérise.

$$\text{Rt. net} = \frac{\text{Volume consommé total} *}{\text{Volume distribué}^*}$$

* volume consommé total = volume consommé clientèle y compris ventes en gros
+ volume consommé pour les besoins de service de l'eau

* volume distribué = somme algébrique des volumes acheté (hors eau brute), importé, produit et exporté

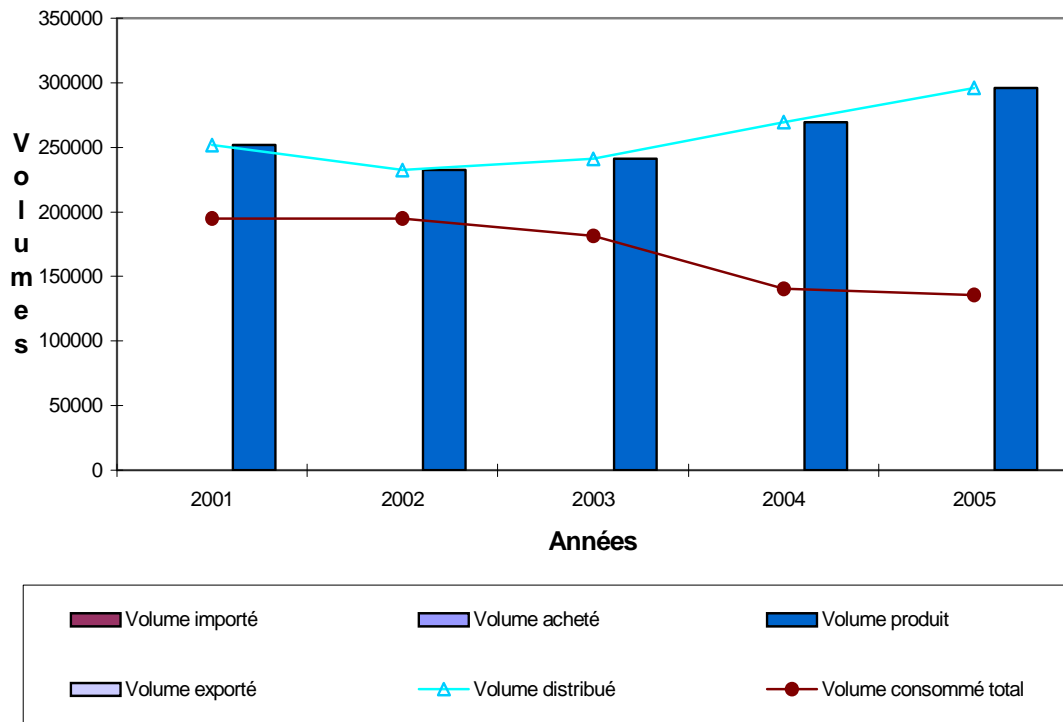
Remarque : Ce ratio peut éventuellement être corrigé en tenant compte du volume détourné.

Les volumes caractéristiques:

	2001	2002	2003	2004	2005
Volume importé					
Volume acheté					
Volume produit	251 656	232 763	241 212	269 526	295 884
Volume exporté					
Volume distribué	251 656	232 763	241 212	269 526	295 884
Volume consommé clientèle	120 339	61 607	56 097	58 061	65 075
Volume consommé pour le service	18 000	28 982	125 236	66 548	70 868
Volume expliqué de pertes	56 613	104 526		15 960	3 000
Volume consommé total	194 952	195 115	181 333	140 569	135 943

Dans un souci de rigueur, en 2005, le calcul du rendement de réseau n'intègre pas les volumes expliqués de pertes de même que les volumes estimés sans comptage qui sont considérables.

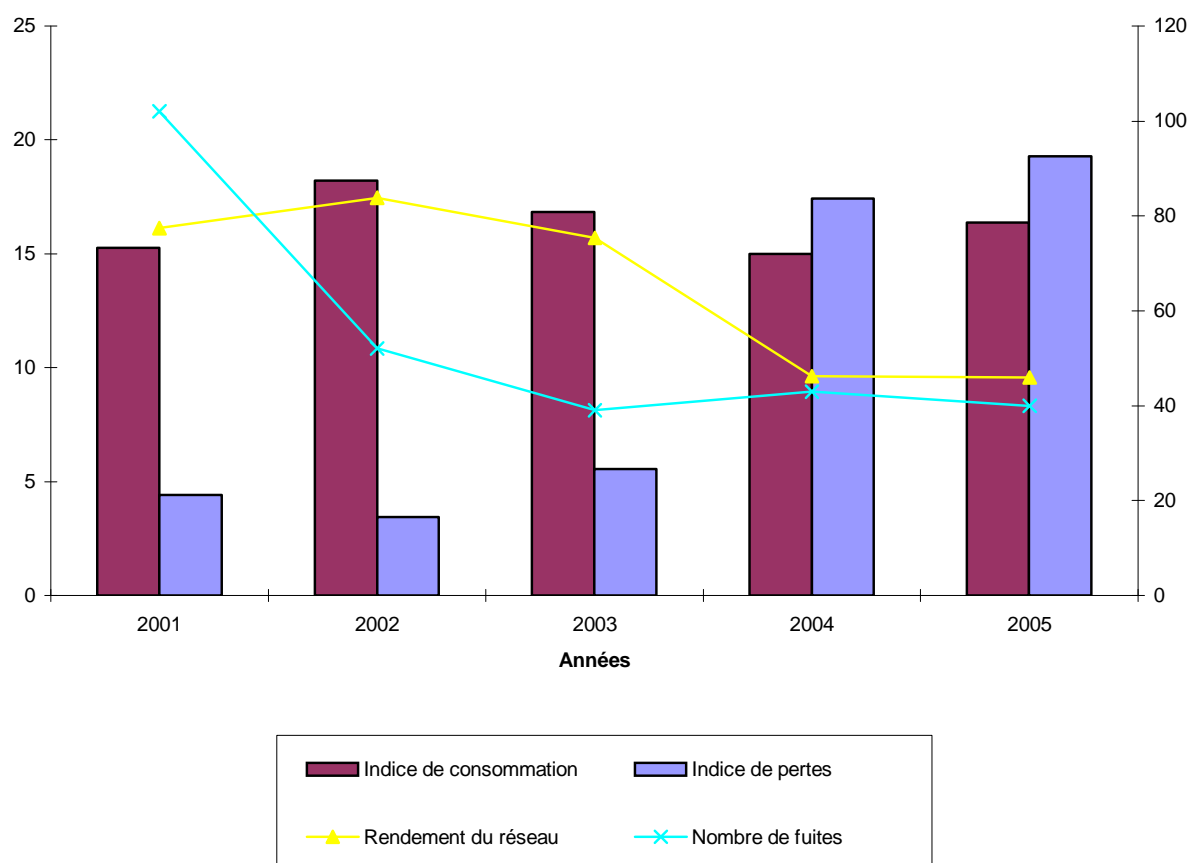
Evolution des volumes caractéristiques



Les indicateurs

	2001	2002	2003	2004	2005	A/A-1
Indice de consommation (m3/jour/km)	15,26	18,22	16,84	14,99	16,38	9,30 %
Indice de perte (m3/jour/km)	4,43	3,44	5,56	17,43	19,28	10,58 %
Rendement du réseau GdE (%) (*)	77,47	83,83	75,34	46,23	45,94	- 0,62 %
Nombre de fuites sur canalisation	47	29	24	25	23	- 8,00 %
Nombre de fuites par km de canalisation	1,96	1,15	0,95	1,10	1,01	- 8,08 %
Nombre de fuites sur branchements	12	8	8	10	8	- 20,00 %
Nombre de fuites pour 100 branchements	1,53	0,92	0,91	1,12	0,90	- 20,18 %
Nombre de fuites sur compteur	43	15	7	8	9	12,50 %
Nombre de fuites réparées	102	52	39	43	40	- 6,98 %

Evolution des critères de fonctionnement du réseau



VI. LE BILAN ÉNERGÉTIQUE

Installations de production

U.P. DE BULGARA	2001	2002	2003	2004	2005
Energie facturée consommée (kWh)	4 972	4 320	6 064	8 610	12 645
Volume produit (m3)			228 386	249 649	280 466
Consommation spécifique (Wh/m3)			27	34	45

VII. LE BILAN PATRIMONIAL

Evolution des linéaires de canalisations et du nombre d'équipements sur le réseau :

Canalisations	2001	2002	2003	2004	2005	A/A-1
Longueur totale du réseau (km)	46,5	47,7	52,0	52,1	52,2	0,24 %
Longueur d'adduction (m linéaire)	21 256	22 456	22 456	29 404	29 512	0,37 %
Longueur de distribution (m linéaire)	29 224	29 520	29 584	22 713	22 732	0,08 %
<i>dont canalisations</i>	25 190	25 190	25 190	18 287	18 296	0,05 %
<i>dont branchements</i>	4 034	4 330	4 394	4 426	4 436	0,23 %

Branchements

Nombre de branchements	780	780	882	890	892	0,22 %
<i>dont branchements plomb</i>	0	0	0		0	0 %

Equipements

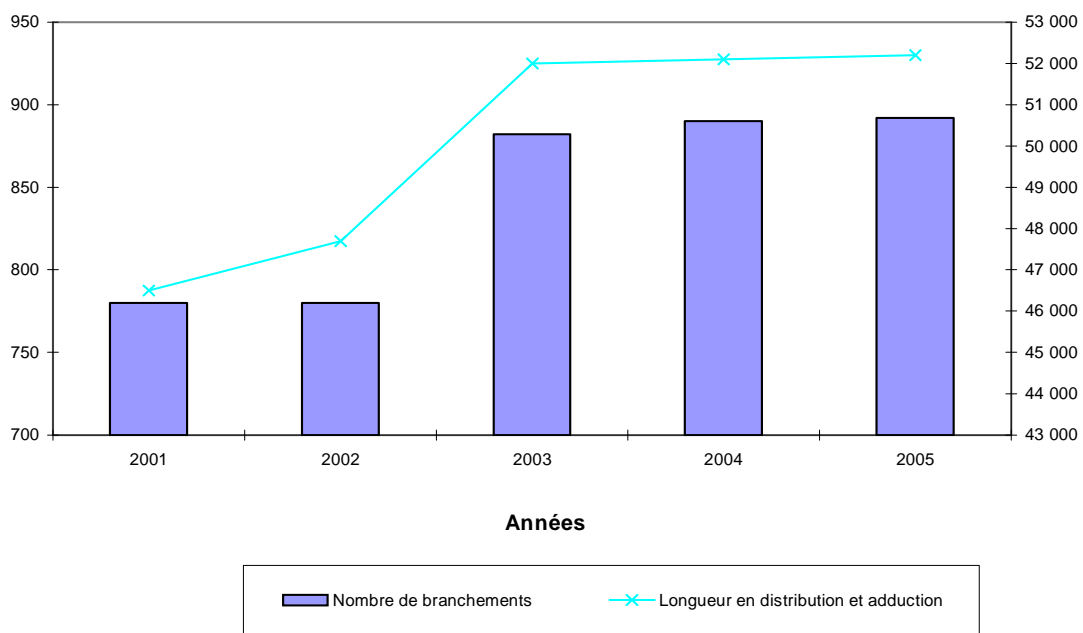
Nombre d'appareils publics	28	28	28	29	30	3,45 %
----------------------------	----	----	----	----	----	--------

<i>dont poteaux d'incendie</i>	28	28	28	26	27	3,85 %
<i>dont bouches de lavage</i>				1	1	0 %
<i>dont bornes fontaines</i>				2	2	0 %
Nombre d'accessoires hydrauliques				193	193	0 %
<i>dont vannes</i>				106	106	0 %

Compteurs

Nombre de compteurs	-	-	760	767	774	0,91 %
Nombre de compteurs remplacés		44	33	10	67	570 %
Taux de compteurs remplacés (%)		5,08 %	4,34 %	1,30 %	8,66 %	564 %

Patrimoine



L'évolution des caractéristiques des canalisations et des équipements résulte de l'actualisation des données dans notre Système d'Information Géographique (SIG).

4 – DONNÉES SUR L'ASSAINISSEMENT²

ÉTAT DES LIEUX DE L'ASSAINISSEMENT

Cette partie du document a pour objet de présenter les caractéristiques d'ordre urbanistique, démographique, physique et environnemental pour chaque zone d'étude. Nous aborderons donc les équipements d'assainissement existants, les contraintes naturelles propres au milieu physique ainsi que la configuration de l'habitat, de façon à établir une carte de zonage de la commune qui servira à déterminer dans quelles conditions il est possible d'implanter un assainissement individuel utilisant les filières les plus appropriées.

Assainissement collectif

► **Le réseau de collecte**

Le village de Lévie possède un réseau de collecte des effluents sur lequel sont raccordés 343 logements et dispose d'une station d'épuration (STEP). Les effluents collectés sont dirigés vers cette STEP, traités puis rejetés au milieu naturel au niveau du ruisseau de Salvatica. Il semblerait que quelques habitations du bourg de Lévie ne soient pas raccordées au réseau.

Un plan du réseau a été réalisé en collaboration étroite avec la mairie. C'est un réseau en grande partie composé de canalisations en fibrociment, ancien, et gravitaire. Il existe un poste de refoulement situé à l'entrée des gîtes communaux (cf plan du réseau).

On peut résumer les flux polluants produits par ces branchements

Désignation	Coefficients	Flux polluant hiver (EH)	Flux polluant été (EH)
343 branchements domestiques (-180 habitations principales et 163 habitations secondaires - le taux d'occupation est de 2 habitants par logement pour les habitations principales et de 5 habitants par logement pour les habitations secondaires - données INSEE)	2 à 5	360 (coefficient 2)	1120 (coefficient 4,66 pour RS et 2 pour RP)

² TPA Corse « Etudes préalables au zonage d'assainissement phase 3 présentation des scénarii »

Les rendements épuratoires obtenus sur la station sont réunis dans le tableau ci-dessous

Restaurants (480 cvts max/jours)	0.2	6	96
TOTAL		366	1216

Le coefficient correcteur pour les résidences secondaires est 4,66 : il a été estimé avec la consommation d'eau

► La station d'épuration

La station d'épuration de Lévie, située en contrebas du chemin départemental 59, en rive gauche du ruisseau Salvatica, sur une parcelle de terrain cadastrée sous le numéro 486, d'une superficie de 1520 m², a été mise en service en 1993. D'une capacité de 2 500 EH, elle est exploitée par la commune avec l'assistance technique de la SAUR.

Cette station, de type boues activées à aération prolongée, est en auto surveillance. Les audits de la station d'épuration réalisés par le SATESE ne révèlent aucun problème majeur.

a - Évaluation du taux de fonctionnement

Le taux de fonctionnement d'une station d'épuration est caractérisé par sa charge hydraulique et sa charge polluante (calculée en référence à la pollution organique). Ces valeurs permettent de connaître le taux de saturation de la station. Cela est utile pour savoir si In station peut accepter de nouveaux raccordements ou non.

Cependant, il n'existe aucune mesure nous permettant d'évaluer ce taux de fonctionnement. En effet, on ne connaît pas les volumes d'eaux transitant par la station lors des différents prélèvements. Un rapprochement avec la SAUR est en cours et permettra peut être d'obtenir plus de renseignements.

b - Bilan épuratoire

Paramètres	DBO5		DCO		MES	
	29/07/03	02/02/04	29/07/03	02/02/04	29/07/03	02/02/04
Concentrations en entrée de station (mg/l)	221	96	415	266	142	118
Concentrations en sortie de station (mg/l)	<3	<3	<30	34	8,4	8,4

Normes de rejet (mg/l)	40		120		30	
Rendement épuratoire	98,6%	96,9%	92,3%	87,2%	94%	92,9%

Les concentrations d'entrée et de sortie ont été obtenues par le LDA2A

La station d'épuration de Lévie peut encore recevoir de nouveaux branchements : à définir en fonction des données du taux de fonctionnement.

c - Milieu récepteur

L'effluent épuré sera déversé dans le ruisseau de Salvatica, situé à une cinquantaine de mètres à l'Ouest du site.

Ce cours d'eau qui naît au confluent de deux thalwegs à l'altitude 750 NGF, se jette après un parcours accidenté et sinueux de 6400 mètres dans la rivière Fiumicicoli à la côte 330. Sa pente moyenne de profil est de 8 %.

La géographie de l'environnement lui confère un régime hydraulique à caractère torrentiel qui explique les brusques variations de débit dont il est sujet.

Ainsi, son débit le 16 octobre 1990 consécutif aux intempéries exceptionnelles du 04 du même mois, était-il de l'ordre de 350- litres seconde, alors qu'en étiage selon les informations recueillies "in situ" il oscille autour d'une valeur de 15 litres secondes.

Choix du zonage d'assainissement

Le zonage présenté en annexe n°2 symbolise le choix présent effectué par les collectivités en matière d'assainissement. Il a été élaboré en collaboration avec l'ensemble des divers services, rappelés en introduction, constituant (e comité de pilotage. Il représente l'engagement, à moyen terme, de la collectivité, pour la réalisation de travaux d'assainissement collectif. Les conséquences de ce choix pouvant être intégrées au PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Une carte établissant le zonage à la parcelle de l'assainissement collectif a été réalisée.

En rouge, les zones devant être traitées en assainissement collectif, où le choix se justifie par les contraintes d'habitat, l'impact sur le milieu récepteur et la mauvaise aptitude des sols à l'assainissement autonome.

Le reste (zones blanches) concerne les zones où l'assainissement reste de type autonome, tout en respectant l'adéquation entre la nature des sols et le dispositif d'assainissement.

► Assainissement collectif

Seul le bourg de LEVIE a été classé en zone d'assainissement collectif.

Le scénario choisit par la commune prévoit de raccorder toutes les habitations du bourg et de diriger les effluents vers la station d'épuration existante.

Certaines habitations situées dans le village de LEVIE ne sont pas raccordées au réseau existant : il est nécessaire de réaliser quelques extensions de réseau.

L'extension de réseau prévu pour la zone de Paradise (habitations existantes) s'élèvera à environ 17 000 €HT : cette extension se fera à très court terme.

La zone de Lamma devant se développer a été classée en zone d'assainissement collectif car elle est facilement raccordable au réseau existant et, le sol et les contraintes du terrain ne sont pas favorables à la mise en place de systèmes d'assainissement individuel.

De part l'ancienneté du réseau et avant le raccordement d'une nouvelle zone, il apparaît nécessaire de réaliser un diagnostic du réseau de collecte des eaux usées afin d'en connaître son état et savoir s'il est dimensionné pour recevoir de nouvelles charge hydraulique.

Les travaux de raccordement de Lamma et de l'entrée du village (en contre bas du cimetière) nécessiteront la mise en place de nouveaux réseaux.

► Assainissement non collectif / Réhabilitation des hameaux et permis de construire

Parmi l'ensemble des zones d'étude, les secteurs suivants seront maintenus en assainissement non collectif :

- Carpolitanu : 6 habitations

Filière d'assainissement préconisé : tranchées d'infiltration surdimensionnées

- Radicci : 5 habitations

Filière d'assainissement préconisé : tranchées d'infiltration surdimensionnées

- Vignalellu : 9 habitations

Filière d'assainissement préconisé : tranchées d'infiltration surdimensionnées

- Pantano : 19 habitations

Filière d'assainissement préconisé : tranchées d'infiltration surdimensionnées

Ou le tertre d'infiltration

Route du Piano : 4 habitations

Filière d'assainissement préconisé : tranchées d'infiltration surdimensionnées

- Paradisanu, Cuscioani, Ciniccia : 17 habitations

Filière d'assainissement préconisé : les tranchées d'infiltration classiques ou tranchées d'infiltration surdimensionnées, ou le tertre d'infiltration

2.1 - Habitations existantes

Un document édité par la Mairie pourra reprendre les conclusions du zonage et le guide d'assainissement non collectif afin d'aider les particuliers dans la réhabilitation des assainissements autonomes existants ou tout simplement la mise en place d'un assainissement non collectif. Ce document pourra être envoyé aux habitants de chaque zone en assainissement individuel, en leur demandant de bien vouloir se conformer aux prescriptions pour mettre en conformité leur assainissement en cas de dysfonctionnement constaté de leur assainissement existant.

2.2 Pour les demandes nouvelles de permis de construire :

- il faudra un plateau d'épandage plat et non en pente,
- une étude à la parcelle à réaliser lors de l'instruction du permis de construire est préconisée (pas obligatoire).

Il est donné à la collectivité la possibilité de faire une opération de maîtrise d'ouvrage publique pour la réhabilitation de l'Assainissement Non Collectif sur toute la commune. Cela permettra aux administrés de bénéficier de subventions pour réaliser cette réhabilitation.

PROGRAMME DE TRAVAUX 2005/2015

Il est évident que les mises aux normes ne sont pas toutes de même importance et il convient d'établir un ordre de priorité, qui est fonction du constat fait sur le terrain (nature du sol, présence d'écoulement, proximité du réseau hydrographique).

Cet ordre de priorité doit s'établir en fonction des paramètres suivants

- l'importance du risque de pollution vis-à-vis du milieu naturel (contamination de la

nappe souterraine ou des cours d'eau, risques sanitaires)

- le taux de réhabilitation de type priorité 1 constaté.

Les priorités sont donc les suivantes

1) Raccordement de Paradise

Réhabilitation des ANC en priorité 1

2) Diagnostic du réseau d'assainissement,

Réhabilitation des ANC en priorité 2,

3) Mise en place du SPANC pour gérer les contrôles de fonctionnement des ouvrages existants et pour gérer les demandes de permis de construire. Extension du réseau du Village de LEVIE (Lamma et entrée du village)

5 – ETUDE MOUVEMENTS DE TERRAIN ET HYDRAULIQUE



D/067400801
28/03/2006
Rapport définitif

Communes de Lévie, Altagene, Carbini et Zoza



(Corse du Sud)



Carte d'aléa (mouvements
de terrain – hydraulique)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
des TERRITOIRES
et de la MER de la CORSE du SUD
D.D.T.M. 2A
Service Eau - Environnement - Forêt
Terre Plein de la Gare - B.P. 408
20302 AJACCIO Cedex 1



[Signature]

Direction Départementale de l'Équipement
de Corse du Sud

Communes de Lévie, Carbini et Zoza **Carte d'aléa (mouvements de terrain- hydraulique)**

date : septembre 2005

auteur : CETE méditerranée

responsable de l'étude : Jean-Louis PEREZ, Service RNG, laboratoire de Nice

participants : Francis Casanova (Labo DDE 2A)

révisé par : Alain Calvino

résumé de l'étude :

Cette étude, basée sur la synthèse des données cartographiques, des photographies aériennes, du relevé des mouvements de terrain, des désordres hydrauliques ayant affecté la commune, de l'étude de terrain, des éléments également fournis par la municipalité, a pour objet la réalisation dans les secteurs urbanisés et non urbanisés de la commune de Lévie d'une carte d'aléa multirisques dans le cadre de l'établissement d'un PLU.

zone géographique : Corse du Sud, Communes de Lévie, Altagene, Carbini et Zoza

nombre de pages : 17

n° d'affaire : 041421920-01

maître d'ouvrage : DDE 2A / SAUH – à l'attention de Mme Cendres

référence : devis n° 219200101 du 14/12/2004 accepté le 07/01/2005



SOMMAIRE

1	QUALIFICATION DE L'ALEA	5
2	CADRE GEOGRAPHIQUE ET HYDROGRAPHIQUE GENERAL	5
2.1.1	<i>La commune de Lévie</i>	5
2.1.2	<i>La commune de Carbini</i>	6
2.1.3	<i>Les communes de Zoza et Altagene</i>	6
2.2	Cadre géologique général :	7
2.3	Description sommaire des différents faciès.....	7
2.3.1	<i>Le granite de Lévie - Quenza (γ)</i>	7
2.3.2	<i>Le granite de Zonza (γ')</i>	8
2.3.3	<i>Les roches foncées (gabbros, basalte, dolérite) (θ)</i>	8
2.3.4	<i>Mélange acide basique indissocié ($\gamma-\theta$)</i>	8
2.3.5	<i>Le recouvrement : dépôts alluvionnaires ou torrentiels, éboulis et colluvions</i>	9
3	ETUDE DES ALEAS	9
3.1	Bilan naturel	9
3.2	Méthodologie d'étude	10
3.3	Typologie des aléas	10
3.4	Evénements antérieurs.....	11
4	CONCLUSION	13
	ANNEXES (NOTICE ET LEGENDE DE LA CARTE D'ALEA)	14

Carte d'aléa (mouvements de terrain- hydraulique)

A la demande de la direction Départementale de l'Équipement de Corse du Sud, le Laboratoire de Nice du CETE Méditerranée a réalisé une étude géologique et géotechnique dans plusieurs secteurs des communes de Lévie, Carbini et Zoza, dans la perspective de l'établissement d'un PLU.

Cette étude a pour but d'établir une carte de qualification de l'aléa multirisques (mouvements de terrains naturels et hydraulique).

Ce travail est basé exclusivement sur un levé géologique de terrain, un examen du site, l'étude de photos aériennes et de documents d'archives, sans recourir à des moyens d'investigations onéreux, mécaniques ou géophysiques.

Outre ce rapport, les résultats sont exprimés sous forme d'une carte d'aléas qui établit une hiérarchie entre différents secteurs étudiés suivant l'existence (ou non) d'aléas répertoriés.

Cette carte a été réalisée uniquement en statique, l'évaluation de l'incidence des séismes sur les mouvements de terrain (carte en dynamique) ne peut être réalisée qu'avec des documents topographiques à plus grande échelle (1 / 5000 minimum). La faible incidence du facteur séismique en Corse du Sud ne paraît pas imposer une étude en dynamique.

Un tel zonage au 1/10 000, suffisamment précis à l'échelle du secteur étudié, ne peut rendre compte des hétérogénéités de détail qui pourraient être définies à l'échelle de la parcelle grâce à des investigations nouvelles (géophysiques, sondages de reconnaissance, essais in situ...). Les phénomènes sont étudiés à l'échelle de la commune et non de la parcelle, par conséquent des phénomènes de très petite ampleur ne peuvent pas apparaître à ce niveau et cette échelle d'étude. La précision du zonage est étroitement dépendante de la précision du fond de plan disponible (carte IGN au 1/25 000 agrandie au 1/10 000).

Ce dossier d'étude comporte :

- Une carte d'aléa,
- La présente notice commentant la qualification de l'aléa et attirant l'attention sur les points de la zone étudiée particulièrement sensibles ou sur lesquels des incertitudes subsistent.

1 Qualification de l'aléa

Elle est essentiellement fondée sur deux critères :

- a- **la dimension des phénomènes** avec comme corollaire la possibilité ou non de les étudier et de les traiter à l'échelle de la parcelle moyenne,
- b- **l'état actuel des techniques et des connaissances**, qui fait que des parades sont réalisables ou non, le coût de leur réalisation étant un sous-critère lié en premier lieu à l'ampleur du phénomène.

2 Cadre géographique et hydrographique général

2.1.1 La commune de Lévie

Le secteur de Lévie est situé en rive droite de la rivière principale Fiumicicoli. La géographie est calée sur le bassin versant de l'affluent « ruisseau de Salvatica », qui draine le cirque de Lévie, côté ouest et le plateau de San Gavino di Carbini, côté est.

Le cirque de Lévie présente une forme en amphithéâtre dominé par une ligne de plateaux surmontés de collines, marquées d'ouest en est par la colline de la Costa Gelata, les sites archéologiques de Caleca, Cuccurezzu et Capula, rejoignant, un peu plus bas, à l'est le plateau de San Gavino.

Comme on peut l'observer sur la carte hydrologique, le dessin des bassins versants correspondants à la Commune de Lévie présente des aires géographiques assez limitées en extension, notamment côté ouest, au dessus du village où le versant est rapidement dominé par les plateaux et collines des sites archéologiques.

La branche est, vers San Gavino di Carbini, présente un bassin versant un peu plus conséquent, ce qui explique d'ailleurs, le régime hydraulique plus marqué de cette vallée (à droite sur la photo ci dessous).



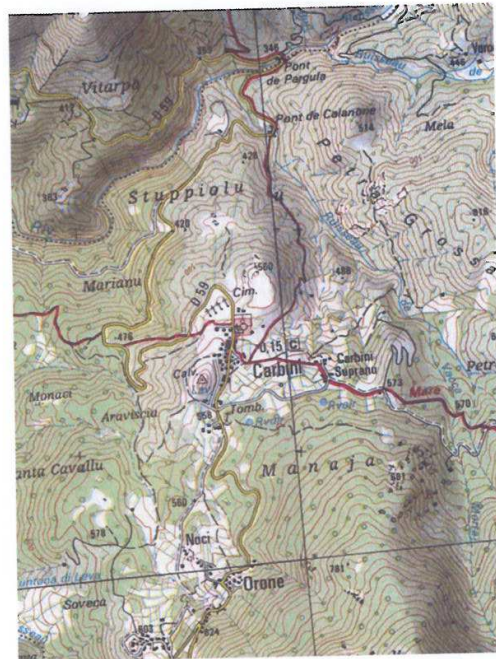
Photographie aérienne montrant le cirque de Lévie, la colline de la gendarmerie (en bas), le Y formé par les deux branches du ruisseau de Salvatica, affluent du Fiumicicoli, avec un bassin versant plus conséquent à l'est (en aval de San Gavino, qu'à l'ouest, au droit du village)

D'autres petits secteurs à enjeux ont été étudiés : *il s'agit de Pantano, Tirolo, Carpolitano, Vignalella et Radicci*. Ces secteurs, situés dans des zones de moyenne montagne, sont généralement concentrés autour de hameaux existants, la plupart du temps sur des points hauts, avec, une géographie assez douce, mis à part les quelques incisions du réseau hydrographique (bassins versants d'importance moyenne, profils en long de pente moyenne, aléa hydraulique variable).

2.1.2 La commune de Carbini

Lors des pluies de 1993, le hameau de Carbini a été isolé, par des coupures du réseau routier, liées à la destruction d'ouvrages hydrauliques, de ponts... (Pont de Pargula, notamment). Le village proprement dit où le PLU est envisagé est situé dans un secteur géographiquement tranquille. Par contre, *la zone d'Orone* et le versant amont (au sud est) est exposé aux risques hydrauliques (débordement de vallons, laves torrentielles, coulées de boues...) et aux risques de versant (éboulements, ravinement...). On peut noter, sur le plan ci-contre la forte incision du versant dans le secteur amont d'Orone.

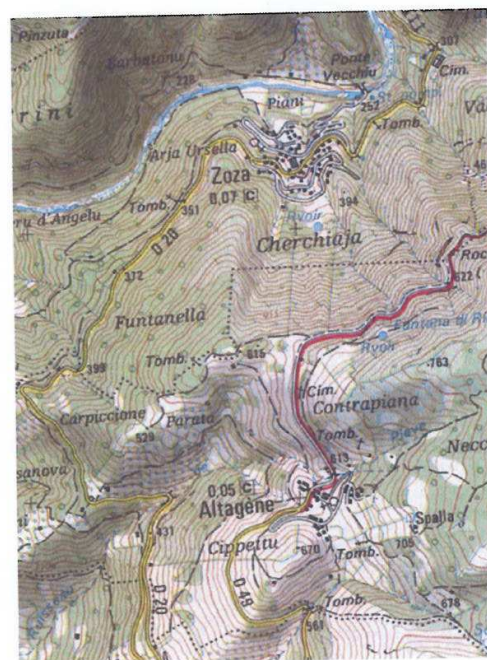
Dans le secteur étudié, le secteur d'Orone est donc le plus exposé.



2.1.3 Les communes de Zoza et Altagene

Ces deux petites communes sont situées au nord ouest de Lévie et au nord de Santa Lucia di Tallano.

En rive gauche du Rizzanese, pour Zoza, et du ruisseau de Pieve, son affluent, pour Altagene, ces deux communes se distinguent par des versants de montagne assez pentus, avec des incisions de vallon assez prononcées. Si les bassins versants apparaissent d'importance moyenne, il faut signaler une forte pente des profils en long, qui génère, lors de grandes pluies, de fortes vitesses d'écoulement dans les torrents, responsables d'un aléa hydraulique important et caractéristique de versant montagneux. Dans les deux villages, les écoulements de ces torrents sont généralement bien respectés par l'urbanisation.



2.2 Cadre géologique général :

Le secteur s'inscrit dans le pays granitique de Corse du Sud, où l'on rencontre des zones plus ou moins massives, plus ou moins altérées, selon des couloirs de fracturation qui correspondent soit à des couloirs de faille, soit à des différences lithologiques locales. Le batholite de granite est parcouru d'injections basiques (roches foncées, des gabbros, basaltes, dolérites...) qui s'individualisent à toutes les échelles :

- a. sous forme de dômes, tel le massif gabbroïque (θ) de la Punta Pinetu, à Lévie (voir carte géologique en annexe), entourés d'une enveloppe de type acide (γ''),
- b. sous forme de filons isolés ou groupés, au sud de la colline de la gendarmerie de Lévie,
- c. sous forme d'injections intimement liées au granite ; dans ce cas, les deux roches n'ont pas été distinguées et ont été cartées ensemble ($\gamma-\theta$).

Remarque :

La distinction entre ces faciès principaux s'avère utile car les roches basiques et surtout les zones de contact entre le granite et les roches basiques, correspondent le plus souvent à des zones d'altération et d'arénisation importantes, liées à des conditions de fracturation originelles. Ces zones sont le siège préférentiel du développement de mouvements de terrains qui seront exposés plus loin (ravinement, érosion, glissements...) liés à deux facteurs principaux :

- d. la perte de cohésion,
- e. l'apparition de matériaux plastiques liés à l'altération (argiles) et la diminution corrélative de l'angle de frottement.

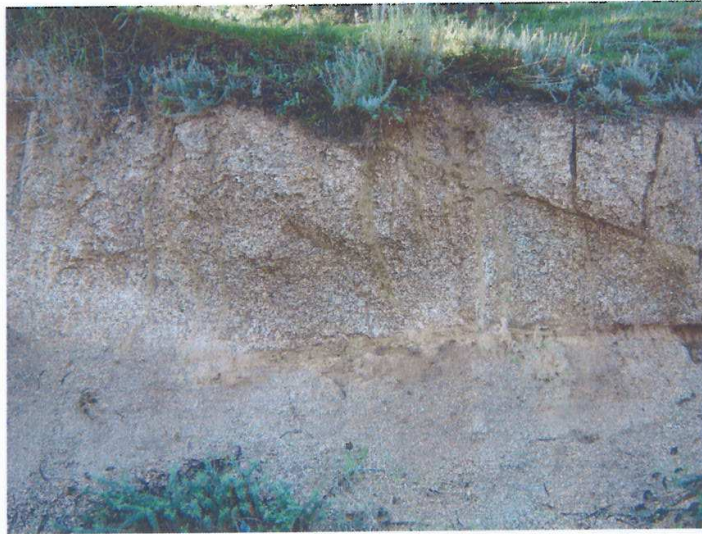
La coupe géologique (issue de la carte géologique 1/50000) permet de visualiser la structure géologique de la région.

2.3 Description sommaire des différents faciès.

2.3.1 Le granite de Lévie - Quenza (γ)

On peut décrire ces roches sur la plus grande partie de la zone étudiée. La littérature décrit ces faciès rocheux comme des granodiorites ou monzogranites dits "de Lévie Quenza", à grain moyen. Ils appartiennent à l'association calco-alkaline. Ils sont tectonisés, parfois même déformés, feuilletés, chloritisés voire séricitisés. Il s'agit d'une roche claire à grain moyen (2 à 5 mm), hétérogranulaire, comportant du quartz, un feldspath potassique rose, un plagioclase blanc et de la biotite.

L'altération dans ce faciès se traduit par une **arénisation** qui confère une couleur ocre ou orangée au matériau et un aspect quasi pulvérulent. Cette arénisation semble s'insinuer assez profondément dans le massif.



photographie prise dans les talus du village illustrant la dégradation du faciès granitique en arène

L'état de fracturation du matériau entraîne fréquemment une altération des têtes de talus et le ravinement continu des parois entraîne la constitution de petits piémonts d'éboulis en pied.

2.3.2 Le granite de Zonza (γ')

Cette roche apparaît comme un large filon de 2 kilomètres, dans le nord de la zone étudiée, au droit de l'alignement des collines en limites sud est des sites préhistoriques (voir carte géologique, en annexe).

Ce sont des granodiorites à grain moyen, comportant de la biotite et des amphiboles ; roche de teinte blanchâtre avec d'abondants ferromagnésiens, disposés en « files », conférant à cette roche une structure fluidale.

Ce granite est peu différent, sur le plan géotechnique, des granites décrits ci dessus.

2.3.3 Les roches foncées (gabbros, basalte, dolérite) (θ)

Le présence de sillons morphologiques est souvent liée à la présence d'une faille et de faciès foncés, verts, correspondant à des filons subverticaux parallèles de basalte ou de dolérite ("roches foncées"), d'importance métrique. La présence de ces roches est responsable de l'apparition d'une fracturation intense du granite au contact, pouvant également apparaître comme arénisé, jusqu'à forte profondeur. Ces roches sont le plus souvent très fracturées, débitées en petits éléments décimétriques, et ne présentent pas, généralement, les caractéristiques d'un rocher massif.

Sur le plan pétrographique le pluton gabbroïque de Lévie (Punta Pinetu) est composé de cumulats de plagioclases et olivine, et présente de grandes amphiboles (3 à 5 cm) en bâtonnets.

Le gabbro du Pinetu est enveloppé dans une couche acide (γ''), que l'on a pu distinguer sur la carte géologique, correspondant à une roche granitique blanchâtre à grain fin, toujours assez arénisée sur le terrain.

2.3.4 Mélange acide basique indissocié ($\gamma-\theta$)

De part et d'autre du carrefour entre la route départementale et la route des sites préhistoriques et dans les collines au nord est du village, la séparation entre les roches granitiques et basaltiques n'a pu être faite car

le mélange des deux magmas est intime. Dans ces roches indissociables on peut retrouver des filons basiques dans des granites arénisés, des chaos de blocs basiques dans des arènes granitiques, des brèches... Ces zones correspondent généralement à des roches de qualité inégale et souvent inférieure à celle du batholite.

2.3.5 *Le recouvrement : dépôts alluvionnaires ou torrentiels, éboulis et colluvions*

Ces faciès sont caractérisés par des blocs de granite hétérométriques et émoussés, grossièrement enchâssés dans un liant sablo-limoneux peu consolidé. La granulométrie des éléments varie de 30 litres à la dizaine de mètres cubes.

Ces dépôts envahissent les fonds de vallon et les versants proches. Dans les hauts versants, de grands amas de blocs perchés existent en formant des chaos de boules granitiques de tailles parfois conséquentes.

Ces formations de pentes comprennent des blocs anguleux de 10 à 20 litres maximum au sein de terres meubles, rougeâtres ou brunes. Elles tapissent les fonds de vallons, les bas versants, où l'on a pu mesurer des hauteurs de 3m sur les talus en bord de route, ou bien recouvrir les pentes en épaisseur réduite.

Compte tenu de l'aménagement des replats en potagers ou prés, il a souvent été difficile de déterminer si les matériaux masqués étaient des dépôts alluvionnaires ou des éboulis. La présence de blocs arrondis, dispersés, amène à décrire ces faciès comme des alluvions et des éboulis mêlés.

Les phénomènes d'érosion active ou de ravinement sont courants dans ce type de faciès.

Le liant des blocs, parfois importants en volumes, est assez meuble. On observe de gros éléments, sous-cavés, pointant en hauteur sur certains talus. Il conviendrait de prévenir l'apparition de telles instabilités sur de gros éléments et de protéger la route de tout éboulement par déchaussement, en réalisant des traitements adaptés : terrassement ou blocage en place suivant les cas.

3 Etude des aléas

3.1 Bilan naturel

Sur le plan morphologique, on peut décrire deux types de géographie : les secteurs de moyenne montagne, en partie aval (cirque de Levie et les petits secteurs étudiés dans la commune) et les secteurs de montagne (Zoa, Altagne et le secteur d'Orone dans la commune de Carbini).

Ces deux types présentent les caractères généraux suivants :

- a- **une morphologie de versants** composés de collines le plus souvent végétalisées avec des arêtes rocheuses plus ou moins saillantes,
- b- **une lithologie assez homogène de roches assez compactes**, comme souvent en Corse du Sud, simplement perturbée par les phénomènes d'arénisation, le démantèlement de surface et le dépôt superficiel de roches meubles récentes,

- c- **un régime hydraulique normal peu ou moyennement actif**, des vallons encaissés, avec des épisodes pluvieux conséquents, qui viennent ponctuellement et temporairement gonfler les débits des ruisseaux dans des bassins versants d'extension faible à moyenne au droit de la zone étudiée.

La différence dans les zones de montagne apparaît dans le facteur topographique avec :

- a- **une pente de versant plus accusée**, qui peut générer l'apparition d'un aléa éboulement, et accroître également l'intensité des phénomènes,
- b- **des profils en long de vallons plus pentus**, générant des vitesses d'écoulement plus conséquentes et, donc, des désordres aux berges plus marqués.

Les principales causes d'apparition des mouvements de terrains sont donc liées à la prise en compte et à la combinaison de ces facteurs :

- a- les pluies importantes, avec des profils en long de vallons en pente forte pouvant générer des vitesses d'écoulement élevées et l'apparition d'un risque hydraulique torrentiel,
- b- les zones de roches incohérentes (recouvrement, alluvions, colluvions, arènes granitiques),
- c- la présence de pentes importantes dans les versants pouvant générer des chutes de matériaux,

3.2 Méthodologie d'étude

La reconnaissance de ces trois facteurs génère la réalisation des études suivantes :

- a- l'étude hydraulique, basée sur la reconnaissance des bassins versants, du régime hydraulique de chacun, des désordres hydrauliques constatés sur le terrain ou relevés dans l'enquête préliminaire,
- b- l'étude géologique pour reconnaître la répartition des caractéristiques géotechniques des différentes formations rencontrées sur le site,
- c- la carte des pentes générales rencontrées sur le secteur.

Ces trois études génèrent une carte des pentes, une carte géologique et une carte hydraulique, fournies en annexes, qui constituent les trois documents élémentaires, à partir desquels la carte de synthèse (carte des aléas naturels) peut être édifiée.

3.3 Typologie des aléas

La commune est exposée à plusieurs types d'aléas.

*Dans les vallons et les berges, **risque hydraulique (H)***

- Inondation
- Erosion torrentielle (ablation)
- Coulée de boue ou lave torrentielle (embâcle)

Dans les versants,

en fonction également de la pente :

Ravinement Erosion (R) : phénomène d'érosion régressive provoquant des entailles vives sur un versant plus ou moins abrupt. Engendré par un écoulement hydraulique, il est lié à la lithologie, la pente et aux caractéristiques de débit et vitesse de ces écoulements.

Eboulement (Ep, Eb, Em) : Phénomène qui affecte des roches compétentes impliquant qu'une portion de roche (de volume quelconque) parvienne à se détacher de la masse rocheuse. **La cinématique est très rapide.**

On différenciera les éboulements d'après une classification volumétrique :

- éboulement en masse lorsque la masse totale est supérieure à 1 m³ (Em),
- chute de blocs si les volumes élémentaires sont compris entre 1 dm³ et 1 m³ (Eb),
- chute de pierres lorsque les volumes élémentaires sont inférieurs ou égaux au dm³ (Ep),

Glissement (G) : Phénomène affectant, en général, des roches incompétentes et qui provoque le déplacement d'une masse de terrain avec rupture au sein de la matière (arrachement en tête et latéralement). Lorsque l'ampleur du mouvement devient importante, on peut observer, à l'aval, une langue ou bourrelet de pied correspondant au volume de matière déplacée.

La rupture se fait, soit au sein d'un même matériau (rupture subcirculaire), soit selon un contact structural. **La vitesse d'un glissement est variable mais très généralement lente.**

Zone de réception r : Sur la carte, sont indiqués la nature du risque et son niveau. Des zones peuvent être exposées à une action secondaire de certains phénomènes. Les glissements, par exemple, induisent des dommages sur la zone en mouvements mais, également, sur la zone de réception de l'éventuelle avancée de terre. **Elle concerne les éboulements et les coulées.**

La zone de risque devra donc tenir compte de ces éventuelles aires de réception que l'on pourra, éventuellement, individualiser par une lettre supplémentaire. On pourra, également, faire figurer une zone de réception normale ou très probable et une zone de réception exceptionnelle en jouant sur le niveau de risque. Ainsi, une zone où un glissement potentiel aurait une forte probabilité de se produire (risque élevé), se verrait attribuer le niveau 5 et la lettre G : G 5.

La zone de réception envahie, à coup sûr, dans le cas où le phénomène se produirait, se verrait attribuer le niveau 5 avec les lettres Gr : Gr 5.

3.4 Evénements antérieurs

Dans ce secteur, il a été réalisé une enquête pour compléter l'étude exhaustive réalisée par le service RTM pour le Préfet de Corse du Sud en février 2003. On retrouve dans ce même document une analyse détaillée de la pluviométrie qui a affecté la commune le 1^o novembre 1993, mais également un historique qui permet de conclure que cette région est exposée à un épisode de 200 mm au moins tous les 5 à 10 ans ! On comprend mieux, ainsi, le caractère prédominant de l'aléa hydraulique.

Le déclenchement d'une pluie importante dans une commune de moyenne montagne génère plusieurs aléas, liés à :

- a- la qualité des ouvrages routiers, leur gabarit,
- b- la présence de caniveaux hydrauliques sur le réseau routier et dans le village, leur capacité d'évacuation,
- c- le gabarit des vallons et leur nécessaire entretien éventuel,
- d- la présence de constructions dans le lit des rivières ou dans l'axe d'éventuelles inondations,
- e- la sensibilité des terrains attenants au vallon ou dans les versants proches, venant engraisser le flot par des transports solides (lave torrentielle...),
- f- l'entretien des berges et notamment l'élagage nécessaire des arbres et végétaux exposés aux écoulements, pouvant également provoquer des obstructions des ouvrages hydrauliques et par conséquent le détournement du flot,
- g- la dégradation rapide des caractéristiques des formations géologiques sur les versants provoquant, en fonction de conditions de pentes défavorables, dans les formations non cohérentes, l'apparition de glissements, ravinements et, dans les formations cohérentes, d'éboulements, chutes de pierres...

Ce recensement, non exhaustif, permet de mettre en évidence des facteurs naturels et anthropiques, qui vont déclencher des *aléas naturels* (liés à la nature elle-même) et des *aléas induits* (aléas liés ou aggravés par l'occupation humaine).

Il est révélateur que les arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune (5 arrêtés entre le 31/10 /93 et le 15/08/99) sont liés à des aléas induits par les constructions ou l'occupation humaine : par exemple, réalisation de terrassements non soutenus pour l'implantation de constructions.

4 Conclusion

Cette étude a consisté à réaliser, dans un premier temps, un « état des lieux » des aléas naturels. Ensuite, en fonction des enjeux et des constatations, des études complémentaires ont été menées, pour mieux cerner les aléas de type anthropique, mettant en jeu les services gestionnaires des infrastructures et des vallons.

Cette étude a pour vocation de permettre de recenser les aléas naturels dans l'optique d'un plan de prévention des risques et d'un PLU pour mieux gérer la possibilité d'aménagement de la commune et de pouvoir disposer d'un outil de gestion de la constructibilité.

Les communes de Lévie, Carbini, Zoza et Altagene sont particulièrement exposées aux aléas hydrauliques, ce qui conduit à neutraliser les axes d'écoulement, ainsi qu'une réserve conservatoire latérale de 10 à 20 m de l'axe du cours d'eau selon les cas (H).

Les autres aléas concernent la sensibilité des terrains à subir le ravinement (R) lié aux pluies sur les versants et proches des limites de vallons. L'intensité du ravinement sera fonction de trois facteurs :

- 1- l'intensité de la pluie,
- 2- la cohésion des roches en place (degré d'arénisation, présence de recouvrement...),
- 3- la pente du versant.

Dans les zones en forte pente et au droit d'escarpements rocheux relevés sur le site, il a également été relevé des aléas de chutes de blocs et d'éboulement (Eb, Ebr).

Ces communes présentent, en règle générale, peu de constructions existantes soumises à ces aléas. Il conviendra, cependant, dans les zones d'aléas de grande ampleur de vérifier, à une échelle plus précise, l'exposition des constructions existantes aux aléas de mouvements naturels (vulnérabilité du bâti).

De la même façon, à l'aval de cette étude d'aléas, il serait intéressant de réaliser un diagnostic des ouvrages hydrauliques routiers existants (commune, département, CTC...) pour réaliser une **étude de vulnérabilité de la commune** en cas d'événement météorologique catastrophique.

Le laboratoire se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Directeur du Laboratoire



JP Devic

Annexes (notice et légende de la carte d'aléa)

ALEAS MOUVEMENTS DE TERRAIN NATURELS

Afin d'apporter un complément d'information, nous avons estimé nécessaire d'insérer dans la carte d'aptitude à la construction la notation employée pour les cartes d'aléa (ex "risques") dans les Alpes Maritimes à l'échelle du 1/25.000. Nous donnons, ci-dessous, les définitions de l'aléa, de son niveau et des différents types de mouvements.

DEFINITION DE L'ALEA

L'aléa est défini par la possibilité d'apparition du phénomène (éboulement, effondrement, glissement, coulée) sur un territoire donné, sans préjuger de la date de son déclenchement, ni des dommages qu'il peut causer, de ce fait, il n'existe pas de hiérarchisation entre les aléas induits par les différents types d'instabilité.

Afin de pouvoir évaluer la probabilité¹ d'apparition du phénomène, il faut déterminer les *paramètres fondamentaux* responsables de son déclenchement. C'est l'analyse des mécanismes de chaque mouvement qui permet de dégager "*les facteurs déterminants*" qui découlent pour chaque type de manifestation étudié des différents "facteurs" pris en compte : lithologie, structure, pente, morphologie, hydrogéologie, etc. Ainsi, par exemple, pour les glissements dans le flysch, les facteurs déterminants seront : alternance de marne et de grès (lithologie) pente supérieure à 30°, éventuel pendage défavorable (structure), indice de glissement (morphologie), eau en charge (hydrologie). A noter que la structure (éventuel pendage défavorable) n'intervient que lorsque le flysch est très gréseux (lithologie).

En tenant compte de l'indication par un indice de niveau d'aléa, on aura donc, pour les phénomènes potentiels, une information alphanumérique (la lettre indiquant le type d'aléa, le chiffre sa probabilité d'apparition, sur une échelle de 1 à 5).

ex : glissement potentiel avec une forte probabilité d'apparition G5.

¹ - La probabilité envisagée ici n'est pas prise dans son acception mathématique, mais comme la qualité d'un événement qui a beaucoup de chance de se produire. On pourra également parler de possibilité.

QUALIFICATION DE L'ALEA

NE : Zone non exposée. Aléa nul ou négligeable sans contrainte particulière.(=Niveau d'aléa 1)

I : Zone d'aléa mal déterminé où existe une présomption d'apparition de phénomène mais où le diagnostic ne pourra être définitivement porté qu'après une étude complète qui dépasse en général très largement le cadre parcellaire ou de bâtiments courants.

L : Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation du sol nécessitent la mise en place de confortements pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa. L'ampleur géographique du ou des phénomènes permet en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parades sur une aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants. Les confortements devront tenir compte des aléas anthropiques générés par l'occupation des sols.

GA : Zone exposée à un aléa de grande ampleur où la stabilisation ne peut être obtenue que par la mise en œuvre de confortements intéressant une aire géographique importante dépassant très largement le cadre parcellaire ou celui de bâtiments courants (ensemble d'un versant par exemple) et dont les coûts seront en conséquence élevés.

M : Zone exposée à un aléa majeur où aucune parade n'est techniquement possible en l'état actuel des connaissances.

Dans cette étude, n'est pas pris en compte *l'aléa sismique*

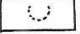
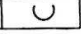
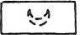

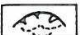




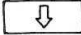






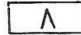
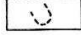

La précision du zonage est étroitement dépendante de celle du fond de plan fourni.

LEGENDE DU NIVEAU D'ALEA

2	Aléa mal connu - Incertitude Présence de plusieurs facteurs déterminants, sur les autres subsistent des incertitudes (non accessible).
3	Aléa moyen Tous les facteurs déterminants sont accessibles, n-1 facteurs sont répertoriés, le facteur manquant pouvant apparaître au cours du temps.
4	Aléa important Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site mais l'intensité d'un ou plusieurs facteurs est faible
5	Aléa élevé ou très élevé Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site avec des intensités moyennes à fortes. Le ou les phénomènes ont une forte probabilité d'apparition.

NATURE DE L'ALEA

Mouvements à intensité moyenne à forte

DÉCLARÉ			POTENTIEL
ANCIEN	ACTUEL		
		Glissement	G
		Glissement banc sur banc	Gb
		Glissement de versant	Gv
		Effondrement	E
		Eboulement en masse	Em
		Chute de blocs	Eb
		Chute de pierres	Ep
		Eboulement banc sur banc	Eg
		Eboulement de versant	Ev
		Ravinement	R
		Coulée	C

Mouvements à faible intensité

		Affaissement	A
		Fluage	F
		Reptation	S

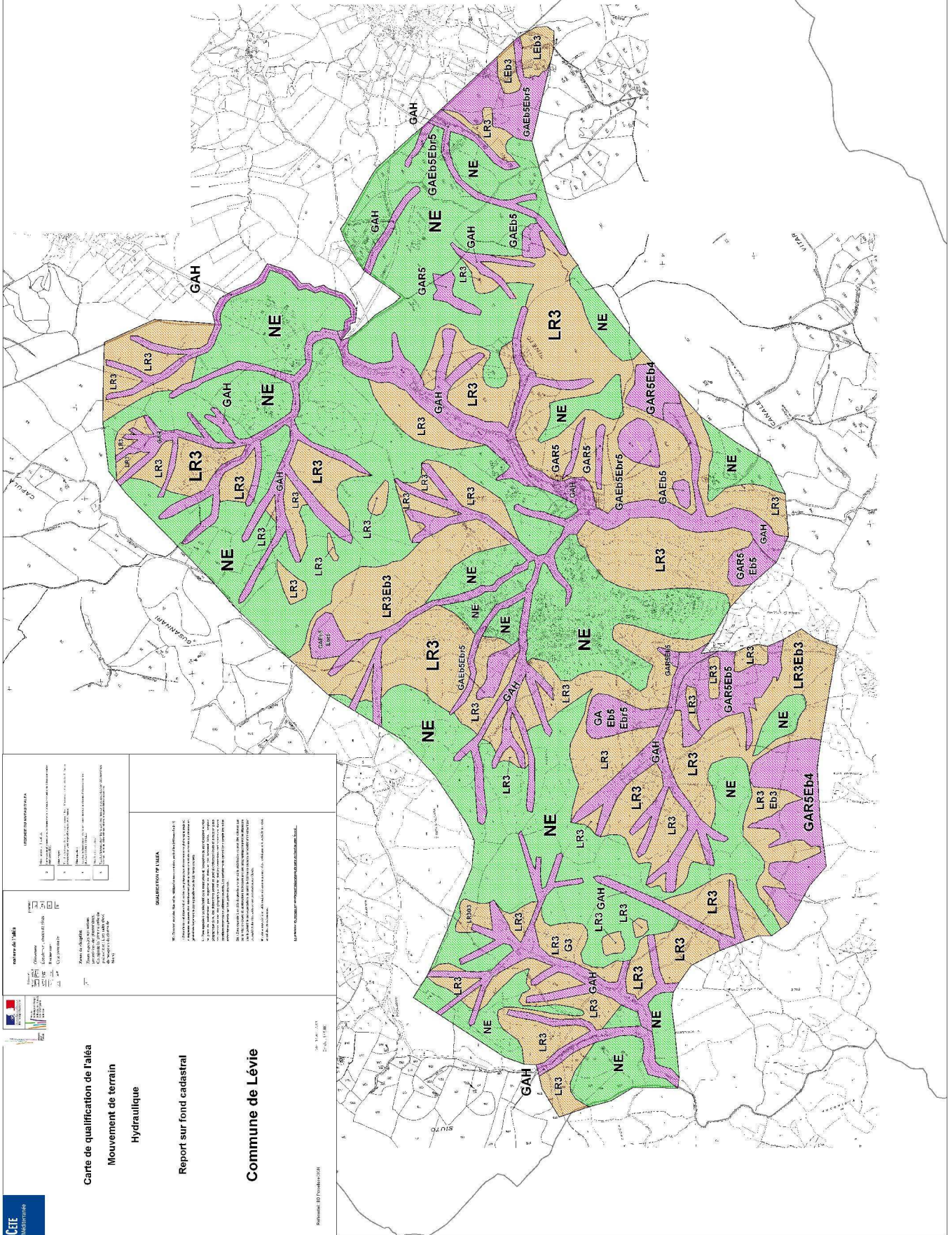
Zones de réception

Zones exposées aux actions secondaires des phénomènes (Glissements - Eboulements).
 Dans la zone exposée on rajoute la lettre r à celle du phénomène et l'indice du niveau de l'aléa
 ex. : Gr 3 risque moyen de réception d'un glissement.

r

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
 des TERRITOIRES
 et de la MER de la CORSE du SUD
 D.D.T.M. 2A
 Service Eau - Environnement - Forêt
 Terre Plein de la Gare - B.P. 408
 20302 AYACCIO Cedex

CARTES DES ALÉAS



Carte de qualification de l'aléa

Mouvement de terrain

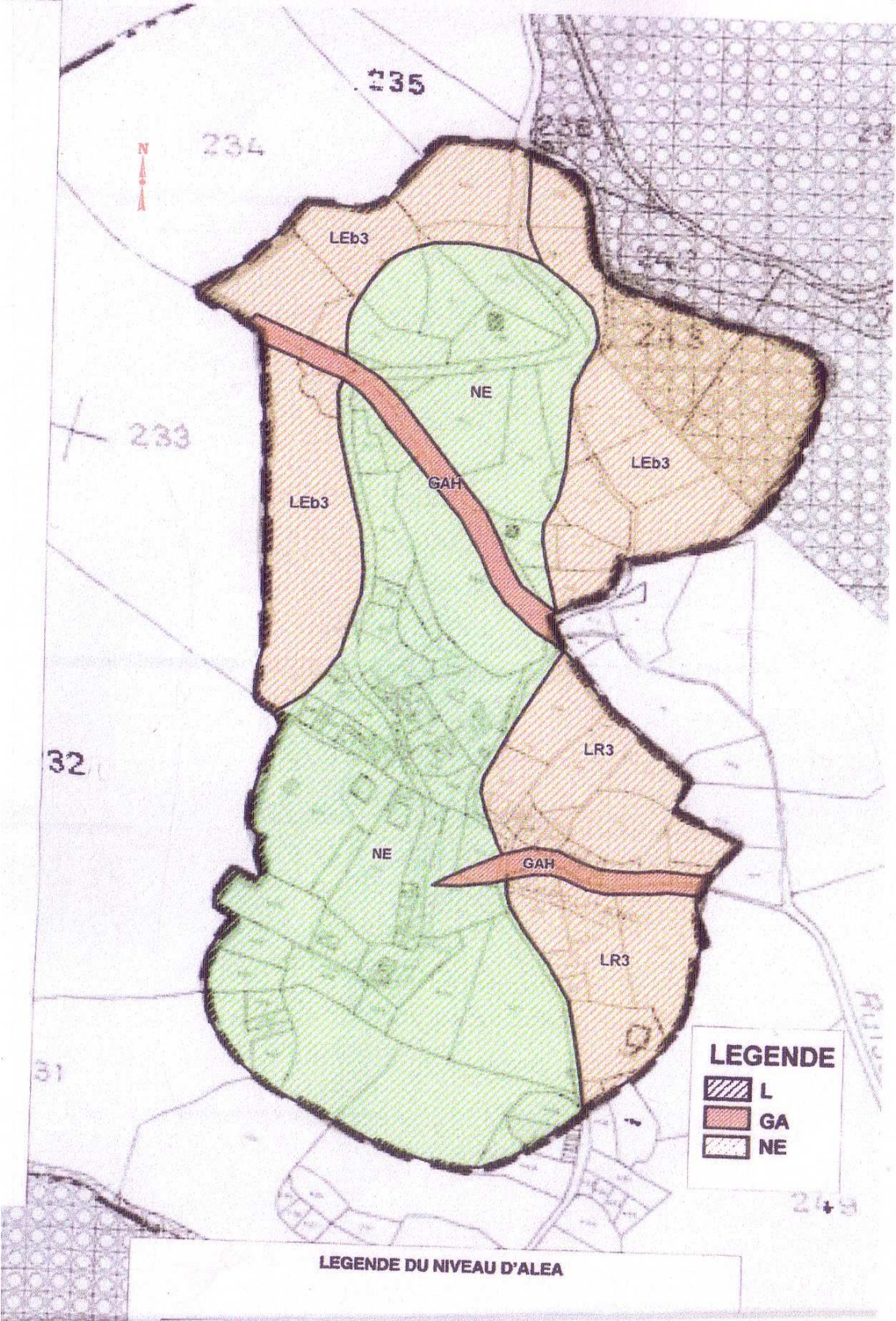
Hydraulique

Report sur fond cadastral

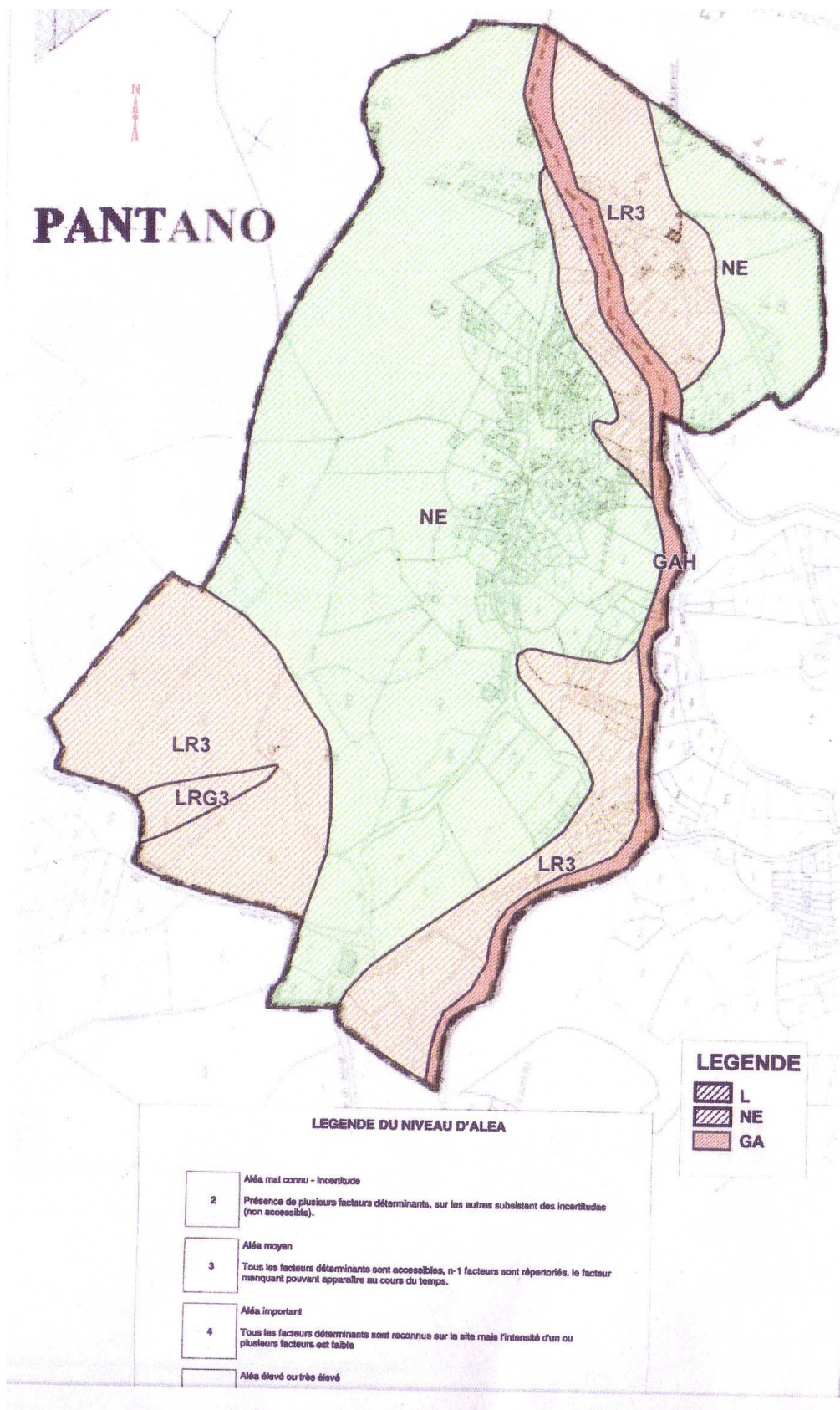
Commune de Lévie



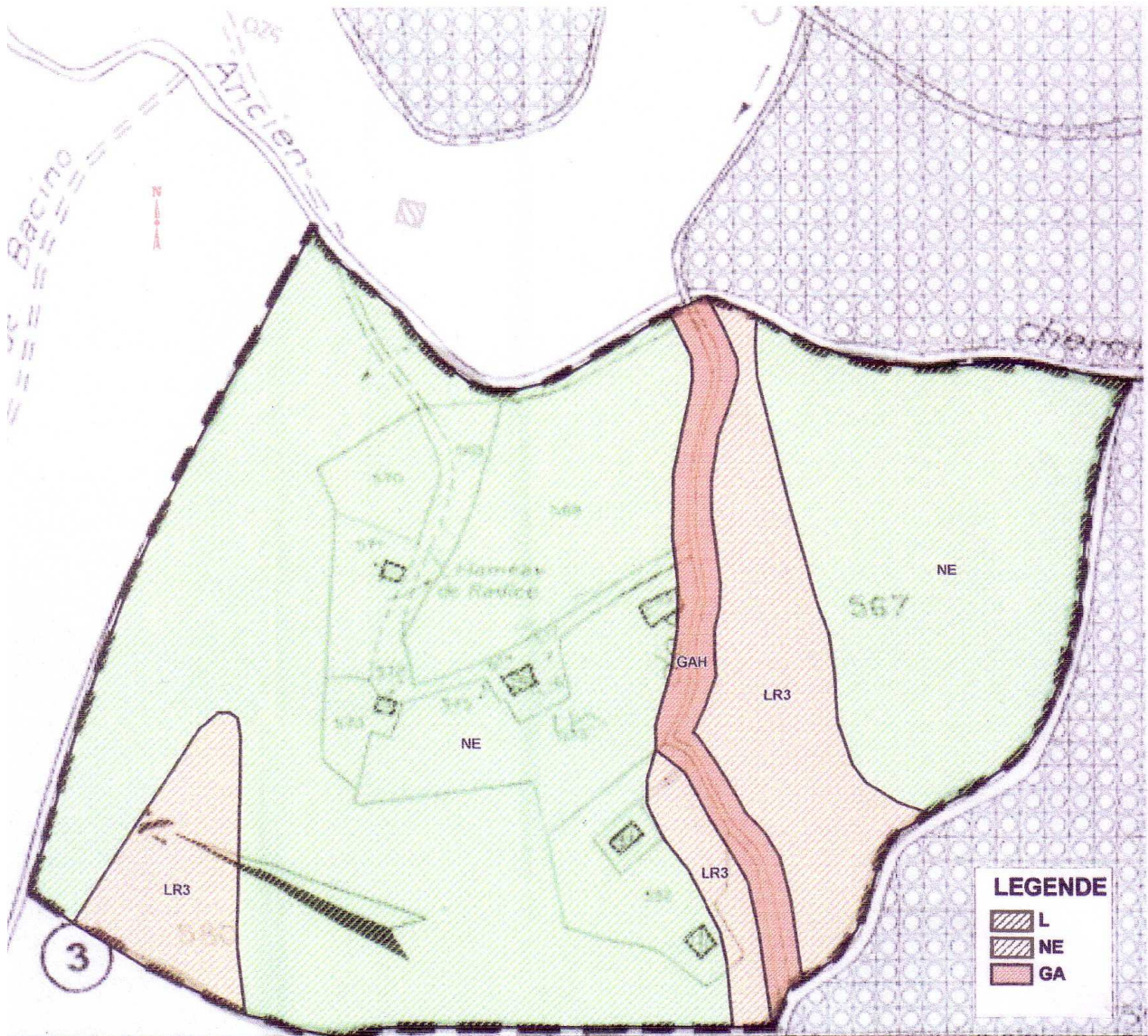
carte aléas Carpolitano



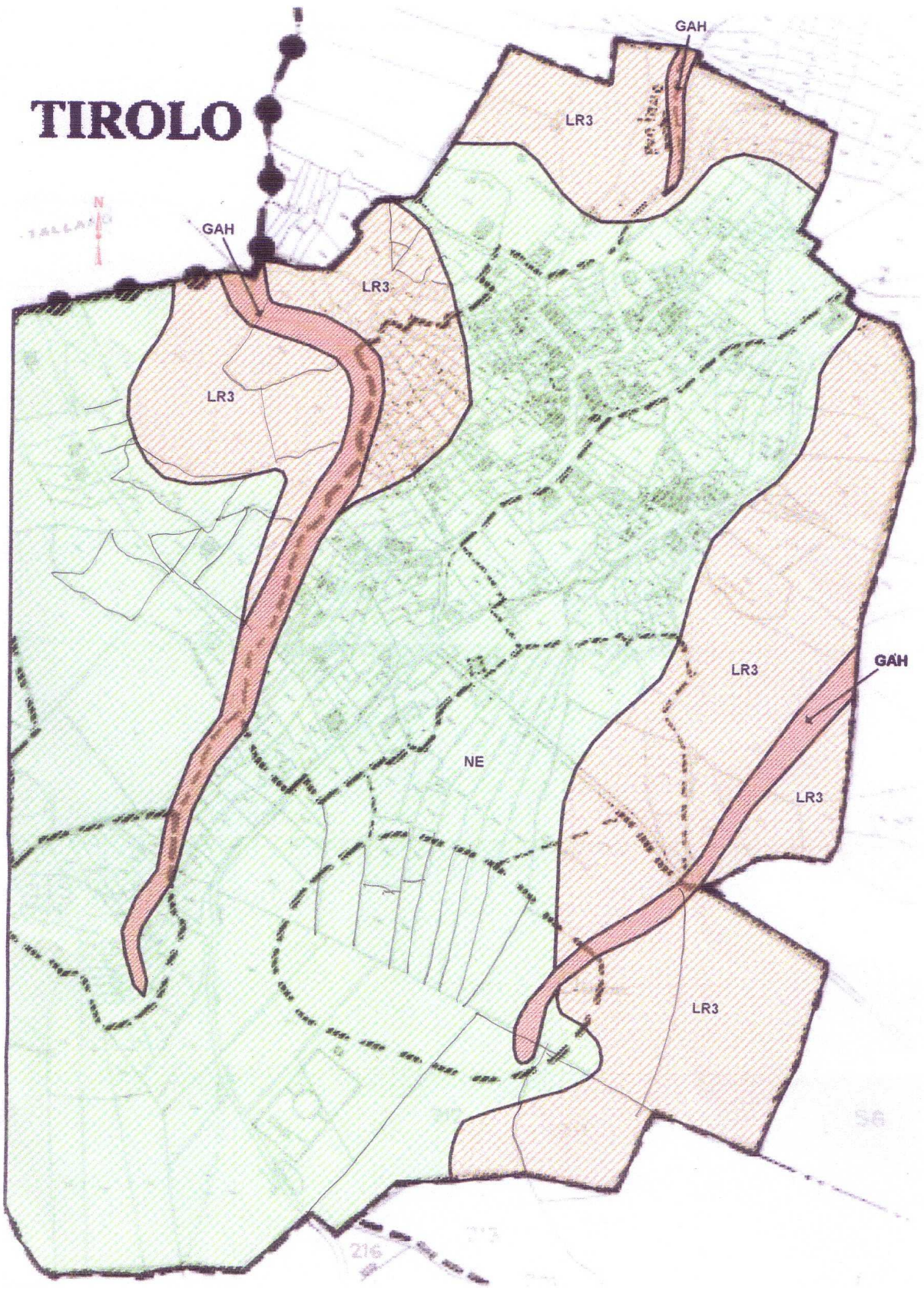
Carte des aléas Pantano



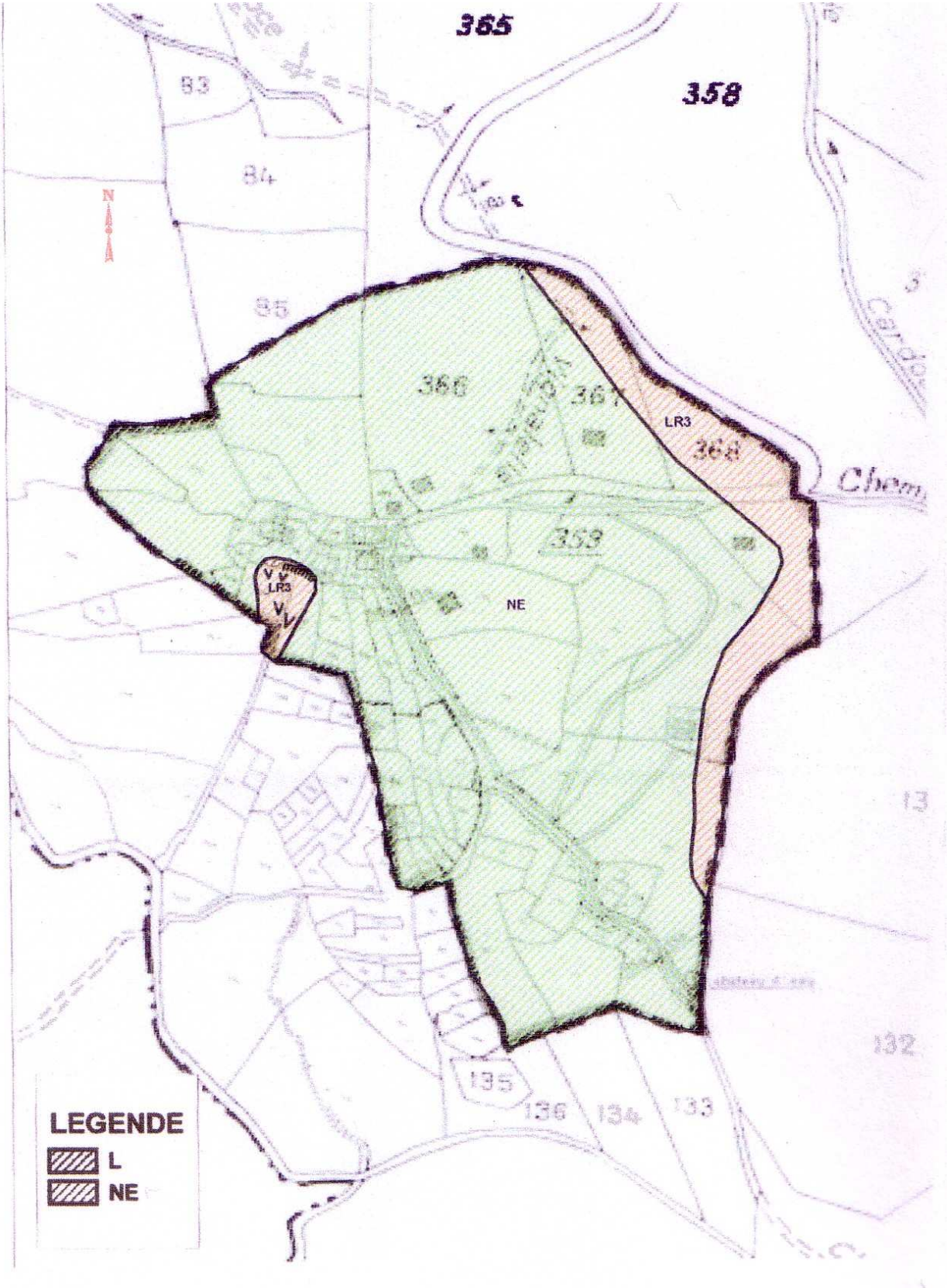
carte des aléas Radicci



carte des aléas Tirolo



carte des aléas Vignalella




Expertise
Technique

CETE
Méditerranée

Expertise cartographique des aléas

Commune de Lévie

effectuée le : 22 OCT. 2009



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement Méditerranée

Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de Corse du Sud
SEEF / R

Expertise cartographique des aléas

Commune de Lévie

Date : 22 octobre 2009

auteur : CETE méditerranée

responsable de l'étude : Christophe Esposito (DREC - SH)

participants : Jean-Louis Perez (LRPC Nice)

zone géographique : Département de Corse du Sud

nombre de pages : 8

n° d'affaire : 09R000095

maître d'ouvrage : DDEA 2A (SEEF/UR/Monique Cendres)

référence : devis n° RO 2009 D 131 du 18/09/2009

A l'occasion d'une réunion de travail tenue à la mairie de Lévie le 16 septembre 2009 en présence de M. Filippi (1er adjoint), M. DeLanfranchi (adjoint en urbanisme) et des représentants de l'association des propriétaires, un certain nombre de points avaient été soulevés concernant la cartographie des risques « Mouvements de terrain » et « Hydraulique » en vue de la traduction de ces données dans le Plan Local d'Urbanisme.

Les questions évoquées à l'occasion de cette réunion ont pour la plupart été réglées. Cependant à la demande des membres présents, des précisions devaient être apportées sur trois secteurs pour lesquels des interrogations restaient posées :

- Secteur de « Chiosa » (projet de route envisagé par la commune)
- Risque hydraulique sur deux cours d'eau traversant le village : en deux points l'emprise semble excessive
- Secteur de « Lamma » : zone de risque LR3 EB3 : le classement de cette zone en orange laisse supposer qu'il n'existe pas de risques d'éboulements ni de ravinement de niveau 5. En effet dans ce cas le classement aurait été en zone rouge.

Une expertise ponctuelle a donc été effectuée par le CETE le 22 Octobre 2009, à la demande de la DDEA-SEEF/Risques-, avec les représentants de la commune et de l'association des propriétaires pour apporter les précisions attendues sur ces secteurs.

Accueil par :

Gallucci Vincent	Maire de Lévie
Filippi Joseph	Premier adjoint au maire
Delafranchi Jean-Marc	Conseiller municipal
Delafranchi Jean	Commission extra-communale

Visite sur sites effectuée en présence de :

Filippi Joseph	Premier adjoint au maire
Delafranchi Jean-Marc	Conseiller municipal
Delafranchi Jean	Commission extra-communale
Deperetti Jean-Léonard	Commission extra-communale

Secteur 1 : « CHIOSA »

Sur ce secteur, la préoccupation de la commune concerne l'inscription dans le PLU d'une réserve foncière pour la création d'une route associée à un parking (parcelles 291 à 295).

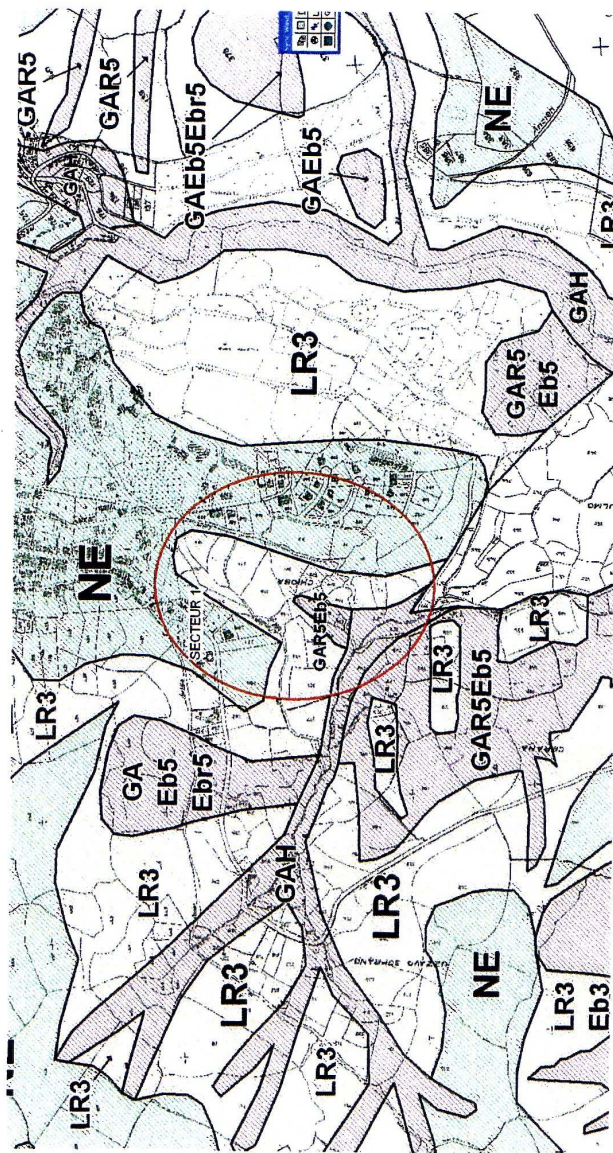
→ Le parking est situé en aléa LR3 et sa réalisation est subordonnée à la prise en compte de prescriptions.

→ La route projetée doit traverser (parcelles 306-307) une zone exposée à des risques d'éboulements et de ravinements de grande ampleur (GAR5-Eb5).

La commune souhaite savoir quel est l'impact de ces aléas sur le projet de route.

En réponse à cette interrogation il est précisé que la carte d'aléa doit être intégrée dans le PLU dans un objectif de maîtrise de l'urbanisation dans les zones exposées à des risques naturels.

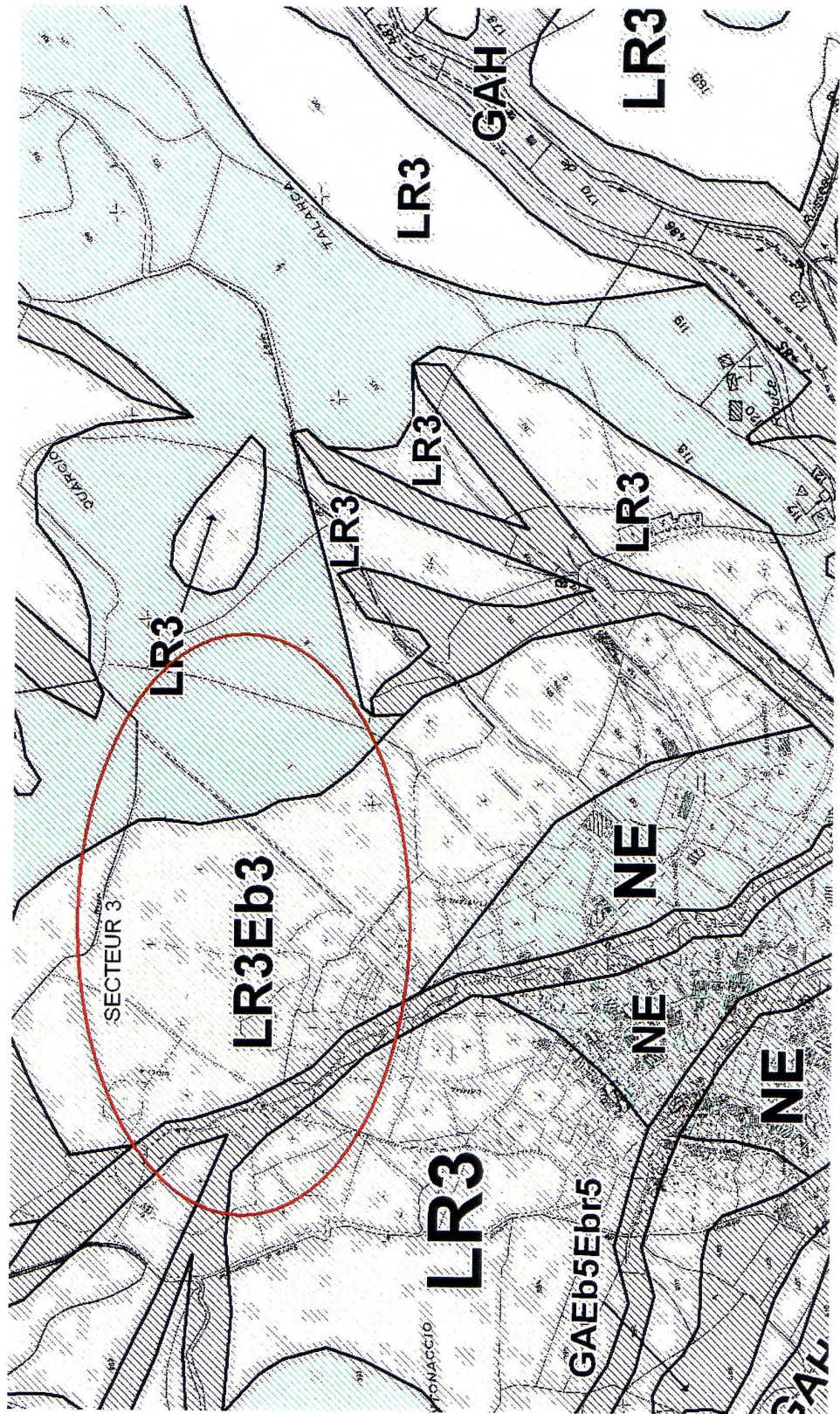
La création (ou la gestion) d'infrastructures publiques relève d'une logique différente (étude de vulnérabilité). En effet, dans le cadre de la réalisation de ces équipements, la carte d'aléas « Mouvements de terrain » permet d'informer le bureau d'études sur les risques à prendre en compte dans l'élaboration du projet. Dans ce cadre, seront réalisées les études préalables à la détermination des travaux de mise en sécurité, sachant que la mise en œuvre de ces travaux de protection doit être effective avant la mise en service de la voie.



→ Par ailleurs, au niveau des parcelles 269-303 et 323, la route projetée doit traverser une zone inondable dans laquelle le niveau d'aléa est élevé (GAH). La réalisation de cette voie publique pourrait être admise sous réserve toutefois, de respecter la transparence hydraulique et de ne pas modifier les champs d'expansion des crues. Sur cette problématique, le projet routier devra être validé dans le cadre de la procédure loi sur l'eau.

Secteur 3 : « LAMMA »

Sur ce secteur, la commune demande pour quelles raisons les rives gauche et droite ne sont pas cartographiées de la même manière. C'est-à-dire en LR3. La carte d'aléa indique en effet un zonage LR3 et EB3. Après examen, la remarque de la commune se révèle tout à fait pertinente étant donné que nous sommes effectivement en présence d'un aléa LR3. Il s'agit d'une erreur matérielle corrigée sur la cartographie mise à jour.



Par ailleurs deux autres secteurs ont été examinés :

Secteur 4 :

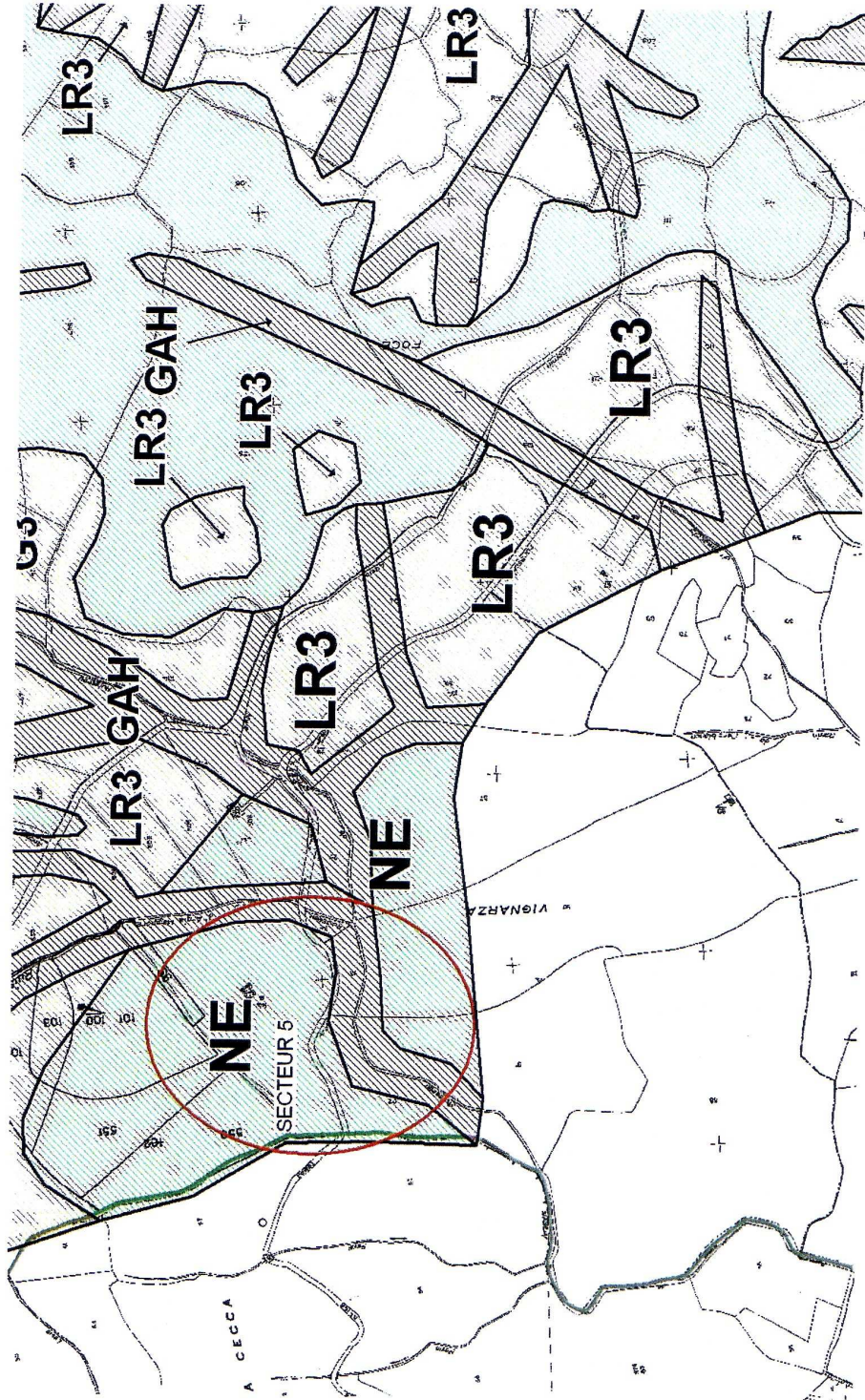
Sur ce secteur 4, la commune a souhaité connaître les raisons objectives du classement de la zone en aléas élevé « éboulements » et « ravinelements » (GAEb5Ebr5).

Après visite sur site et les explications apportées, la commune valide la cartographie du CETE corroborée par les deux photographies de terrain ci-après.



Secteur 5 : « VIGNARZA »

L'examen de ce secteur révèle une erreur de transcription de l'aléa hydraulique dans le PLU : le cours d'eau a été déplacé de 50 à 60 m au nord de son lit réel. La cartographie des aléas réalisée par le CETE est exacte.



6 - ESPACES BOISÉS À CLASSER

